

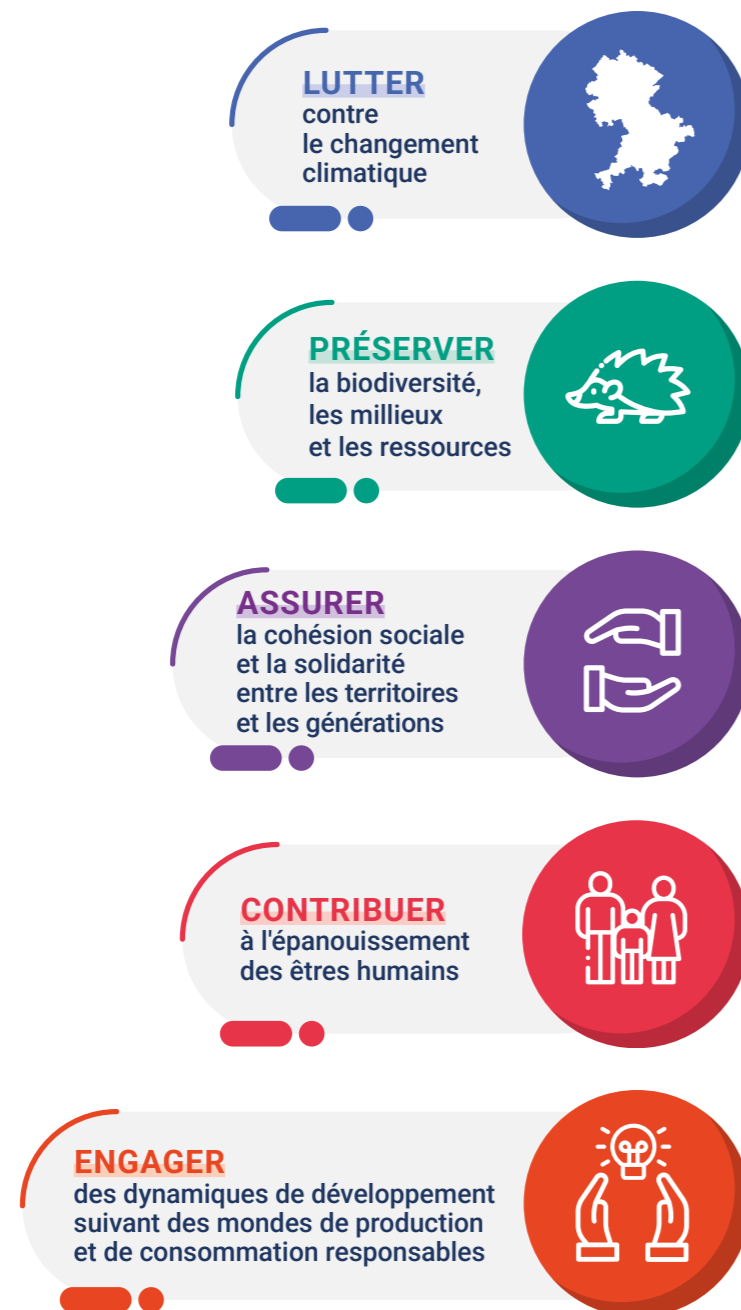
Rapport Développement Durable de l'agglomération Évreux Portes de Normandie



Avant - propos

Conformément à la loi Grenelle 2, toute collectivité de plus de 50 000 habitants a l'obligation de produire un rapport annuel de développement durable décrivant la situation de la collectivité en la matière. Il met en exergue les compétences et les projets/actions en cours ou à venir. Il n'a pas de caractère d'exhaustivité. Sont valorisées, pour exemple, des actions ou réalisations fortes de l'année 2025 et qui représentent l'engagement d'Évreux Portes de Normandie dans une mise en œuvre progressive et pérenne de développement durable à l'échelle de son territoire.

Ce rapport est présenté lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et constitue un outil d'aide à la décision pour définir et mettre en place des actions en lien avec les 5 finalités suivantes :



Lecture du rapport

Ce rapport est structuré autour de différentes thématiques, chacune présentant les principaux éléments de contexte et les objectifs associés, accompagnés de chiffres clés et d'exemples concrets de réalisations pour l'année 2025.

Chaque action décrite contribue à une ou plusieurs finalités du développement durable, identifiées au moyen des pictogrammes présentés ci-dessous.

La manière dont les actions sont mises en œuvre contribue également à construire un territoire plus durable et solidaire. Ainsi, le niveau de participation des différents acteurs (élus, partenaires, entreprises, associations, citoyens, etc.) est indiqué grâce aux pictogrammes suivants :



Enfin, conformément aux exigences réglementaires, les informations budgétaires sont également intégrées à ce rapport.



La démarche d'Évreux Portes de Normandie

Le concept de développement durable, généralisé dans les années 1990, vise à promouvoir un développement humain respectueux des personnes, de leur environnement et des ressources naturelles, en veillant à ne pas les épuiser. Souhaitant en faire un modèle commun à l'échelle mondiale, les Nations Unies ont adopté en 2015 les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), conçus pour orienter les politiques et les actions de tous les pays d'ici 2030.

Les collectivités territoriales jouent un rôle essentiel pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs et mettre en œuvre, au plus près des habitants, une transition durable et équitable.

L'agglomération Évreux Portes de Normandie s'est dotée de plusieurs documents structurants en matière de **développement durable**, reflétant l'ensemble des actions de la collectivité, en particulier :

- ▶ Le **Contrat pour la Réussite de la transition écologique** (CRTE), cadre de référence entre l'état et les collectivités territoriales dont un avenant a été signé en 2025 avec la préfecture de l'Eure en vue d'intégrer de nouvelles actions.
- ▶ Le **Plan Climat Air Energie** (PCAET) dont l'objectif pour celui d'EPN est d'anticiper les conséquences du changement climatique et de limiter la vulnérabilité du territoire.
- ▶ Le **Contrat d'Objectif Territorial** (COT), dispositif proposé par l'ADEME afin d'accélérer la prise en compte de la transition écologique dans toutes les politiques publiques existantes de la collectivité, périmètre du CRTE. Celui de l'agglomération prendra fin en 2026.
- ▶ Le **Schéma de Cohérence Territoriale** (SCOT) détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement du territoire.
- ▶ Le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacements** (PLUI-hd), document d'urbanisme référence en matière planification et de gestion du développement et de l'aménagement du territoire sur l'ensemble des 74 communes du territoire.
- ▶ Le **Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsable** (SPASER), outil stratégique pour organiser les achats durables, en intégrant des exigences sociales, environnementales et économiques dans la commande publique.

Ces documents constituent autant de feuilles de route convergeant vers cet objectif commun. Ils seront prochainement enrichis par les résultats d'une étude sur les vulnérabilités du territoire face aux changements climatiques, réalisée dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoire et Climat » de la Région Normandie, dont l'agglomération est lauréate.

Les compétences de l'agglomération

Outre les domaines dans lesquels les communautés d'agglomération interviennent obligatoirement, EPN se voit confier par ses communes d'autres compétences optionnelles ou facultatives, précisées dans ses statuts par arrêté du 28 janvier 2020.

- OBLIGATOIRES
- OPTIONNELLES
- FACULTATIVES



1 - Développement économique

2 - Aménagement de l'espace communautaire

6 - Accueil des gens du voyage

4 - Politique de la ville

10 - Assainissement

11 - Eau

7 - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

5 - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

29 - Gestion des eaux pluviales urbaines

3 - Équilibre social de l'habitat

19 - Appui à la recherche et à la formation professionnelle

30 - Santé : Action prévention et promotion de la santé

13 - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

8/9 - Création / Aménagement et entretien de voirie et gestion de stationnement d'intérêt communautaire

14 - Création et gestion de maisons de services au public

12 - Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

22 - Petite Enfance

25 - Manifestations événementielles à rayonnement communautaire

28 - Équipements touristiques, de loisirs et d'hébergement

24 - Soutien au sport de compétition de haut niveau

16 - Animation, coordination, évaluation et mise à jour du SAGE de l'Iton.

17 - Ruissellement

27 - Constitution en Centrale d'achats

21 - Cohésion sociale et territoriale

18 - Développement de l'enseignement supérieur

20 - Développement des usages et réseaux numériques

26 - Fourrière animale

31 - Réseau de Chaleur Urbain

23 - Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Sommaire



Accompagner à la transition énergétique 10

Soutenir la production et l'utilisation d'énergie décarbonnée disponible localement

Aménager durablement le territoire 11

La préservation des espaces naturels agricoles et forestiers inscrite dans le PLUi

Des aménagements durables

L'intégration du risque inondation

Habiter mieux 14

Rénover et réhabiliter les logements du territoire

Accompagner tous les publics dans leurs parcours résidentiels

Développer les mobilités durables et décarbonnées 24

Le schéma directeur Cyclable

L'étude d'aires de covoiturage intermodales

La location de Vélos à Assistance Electrique sur le territoire

Le covoiturage pour les étudiants

Avoir accès à une alimentation saine et durable pour tous 27

Faciliter l'approvisionnement local

Audit de l'approvisionnement alimentaire de cantines en gestion direct

Un Espace Test Agricole à Saint-Sébastien-de-Morsent

Le Jardin Fertile de Nétreville

Préserver la ressource en eau 30

Sobriété et protection de la ressource en eau : adoption d'une stratégie 2025- 2030

Évolution de la gouvernance de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) sur le bassin de l'Eure : création du Syndicat Eure, Blaise, Vesgre

Assainissement et eaux pluviales : une politique structurante au service du territoire

Connaitre, préserver et valoriser la biodiversité 35

La création d'une identité visuelle du Plan Biodiversité

Le programme MARES

Le programme ARBR'HAIES

Le programme ESPECES EMBLEMATIQUES

Le soutien à l'opération « Un Clocher Une Effraie »

Prévenir les risques et les nuisances 39

Développer un dispositif de surveillance et d'information sur la qualité de l'air

Améliorer la propreté urbaine grâce aux actions de prévention

Prévenir la production des déchets du territoire et optimiser leur collecte

Développer l'éducation à l'environnement 44

Des événements annuels en faveur de l'éducation au développement durable

Des animations à destination des scolaires et du grand public

La cité éducative, un levier pour sensibiliser les jeunes au développement durable

Favoriser la culture et accompagner la cohésion sociale 50

Favoriser l'accès à la culture

Accompagner la cohésion sociale et l'épanouissement de tous

Prévenir, protéger et accompagner les habitants 55

Aider les familles : Ouverture d'une crèche Répit Parental

Vivre en bonne santé : l'Atelier Santé Ville

Lutter contre la désertification médicale

Prévenir de la délinquance

Soutenir une économie de transition 58

Développer l'économie circulaire sur le territoire

Accompagner la recherche d'emploi et la formation

Développer l'attractivité du territoire par le tourisme durable

Accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques

Agir pour une collectivité engagée 64

Construire une dynamique collective pour un territoire durable

Viser plus de sobriété énergétique

Favoriser l'inclusion à travers les chantiers d'insertion et l'accessibilité aux bâtiments et équipements publics

Glossaire des acronymes 70

Accompagner à la transition énergétique



34 km
de canalisations
pour le réseau
de chaleur urbain



64,6 %
de chaleur décarbonée
livrée aux abonnés du réseau
de chaleur urbain



La **première**
centrale photovoltaïque
au sol mise en service



Évreux Portes de Normandie n'est pas sans gisement d'énergie décarbonée, bien au contraire. La production de chaleur décarbonée et d'électricité renouvelable connaît une forte augmentation. L'année 2025 ne déroge pas à cette tendance qui s'inscrit dans le long terme. Le réseau de chaleur s'est encore étendu, les installations photovoltaïques se sont multipliées et la première unité de méthanisation à la ferme est entrée en service. Ces réalisations contribuent à réduire la dépendance du territoire aux approvisionnements extérieurs et à réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques.

Soutenir la production et l'utilisation d'énergie décarbonée disponible localement



Le territoire d'Évreux Portes de Normandie présente une capacité à décarboner les énergies consommées grâce à une production de cette énergie qui connaît une forte augmentation.

Décarbonation de la chaleur consommée sur le territoire d'EPN grâce au développement du réseau de chaleur urbain

Le réseau de chaleur urbain est un dispositif essentiel dans la démarche de décarbonation des énergies consommées sur le territoire d'EPN. Son exploitation, son entretien et son déploiement sont confiés à la société Dalkia - Thermevra, dans le cadre d'une délégation de service public. Il est alimenté principalement par la chaleur produite par l'unité de valorisation énergétique des déchets et la chaufferie biomasse du SETOM (Syndicat d'Élimination et de Traitement des Ordures Ménagères) située à Guichainville sur le site d'ECOVAL.

Ce réseau constitue un équipement majeur de la transition énergétique opérée sur le territoire en fournissant une chaleur en grande partie décarbonée (**64 % en 2025**) aux nombreux bâtiments (industriels, résidentiels

et de services) et équipements raccordés.

Cette chaleur est distribuée aux abonnés du réseau de chaleur à un coût relativement stable et inférieur à celui des autres sources de chaleur. Le nombre d'abonnés au réseau de chaleur et la quantité de chaleur qu'ils ont consommée ont fortement augmenté de 2024 à 2025 en raison du développement géographique du réseau. Ces abonnés ont pu remplacer le gaz ou le fioul auparavant consommé par une chaleur en grande partie décarbonée.

La principale extension réalisée en 2025 a été celle de l'hôpital de Cambolle avec un raccordement effectif depuis fin décembre 2025.

Outre les extensions et raccordements réalisés en 2025, l'événement majeur de cette année a été le **transfert de la compétence** à Évreux Portes de Normandie afin d'ouvrir de nouveaux horizons de développement, notamment le raccordement de bâtiments et équipements en dehors d'Évreux et celui de grands consommateurs de chaleur tels que le futur centre aquatique.

Une dynamique de la filière photovoltaïque qui se confirme

La première centrale photovoltaïque au sol mise en service en juillet 2025 sur l'ancien aérodrome militaire de Saint-André-de-l'Eure

L'autre énergie décarbonée produite sur le territoire d'Évreux Portes de Normandie, provient principalement d'installations photovoltaïques dont celle située à Saint-André-de-l'Eure **mise en service en juillet 2025**. D'une puissance de 12 MW, elle devrait produire une quantité annuelle équivalente à la consommation de près de 3000 foyers (chauffage compris). Évreux Portes de Normandie a soutenu la réalisation de ce projet en adoptant les mesures d'urbanisme nécessaires, en participant à la définition du projet et en contribuant à son financement par une prise de participation dans le capital de la société de projet et un apport en fonds propres. Ce projet est également porté par plusieurs partenaires publics et parapublics : la commune de Saint-André-de-l'Eure, le SIEGE 27 et la société d'économie mixte Transition EUROISE ENERGIES. Il représente un budget total de l'ordre de 11 millions d'euros.

De plus en plus d'installations sur toitures et ombrières

L'effort d'Évreux Portes de Normandie s'est porté également sur des installations photovoltaïques de moindre puissance. Ainsi l'agglomération met à disposition sur son site internet un cadastre solaire. Cet outil numérique propose une estimation des quantités d'électricité qui peuvent être produites sur chaque toiture, d'un coût d'installation et des recettes en cas de revente ou d'économie en cas d'autoconsommation. Les demandes d'autorisation (déclaration préalable et permis de construire) sont en hausse, les **demandes de permis de construire** sont passées de 101 en 2024 à **167 en 2025**.

La première unité de méthanisation à la ferme mise en service à Emalleville

Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée par la mise en service de la première unité de méthanisable à la ferme, sur la commune d'Emalleville.



Coût prévisionnel global :
70 535 €

Aménager durablement le territoire



2

modifications
du PLUi HD approuvées
en décembre 2025



45

logements
réhabilités et livrés
à la Cité Lafayette



8,6 ha

de friches dépolluées
(La rougemare
et les usines de Navarre)

Les grands aménagements réalisés par Évreux Portes de Normandie et ceux projetés intègrent des mesures d'adaptation aux évolutions climatiques et de prévention de risques telles que la dégradation de la qualité de l'air, l'inconfort thermique et le bruit lié au trafic routier.

Ils font la part belle à la sobriété énergétique, au respect de la biodiversité, à la pratique des modes doux de déplacement et à la mutualisation et la proximité des services. La préservation des espaces naturels agricoles et forestiers n'est pas en reste, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, modifié en décembre 2025, comprend des objectifs de sobriété foncière fixés à l'échelon régional et issus de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021.

La maîtrise de l'aménagement s'est enrichie aussi d'une stratégie face au risque d'inondation qui a précisé les enjeux sur les 3 bassins (Avre, Eure et Iton) qui traversent le territoire d'Évreux Portes de Normandie.

La préservation des espaces naturels agricoles et forestiers inscrite dans le PLUi HD



Évolution du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal PLUiHD

Le PLUi HD a connu une modification importante (approuvée en décembre 2025 par délibération). Il intègre désormais les objectifs de sobriété foncière (Zéro Artificialisation Nette). Ainsi, Évreux Portes de Normandie se fixe un objectif intermédiaire de réduction de 47,6% de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années (2021-2031) par rapport à la décennie précédente (2011-2021). La consommation foncière ne pourra

excéder 148,2 hectares au lieu des 317 hectares projetés par le PLUi-HD approuvé en 2019, soit une diminution d'environ 169 hectares.

Une évaluation du PLUi HD à 6 ans est en cours. Il sera révisé de 2026 à 2030 avec l'ensemble des directions en interne, les partenaires institutionnels et les acteurs du territoire. Le coût prévisionnel du PLUi-HD est estimé à 500 000 €.



Budget
investissement 2025
15 000 €

Des aménagements durables

Aménagement du Pôle Gare

Évreux Portes de Normandie engage un programme important de restructuration du pôle gare. Les possibilités de changer de mode de transport y seront facilitées. Le pôle gare s'inscrira aussi comme un lieu de vie, un secteur à part entière, et non plus seulement un lieu de transit, avec des aménagements végétalisés, contribuant à se prémunir contre les périodes de surchauffe. Il s'identifiera aussi comme l'entrée sud du centre urbain.

Les travaux de requalification du pôle scolaire de la

gare d'Évreux ont débuté en juillet et août 2025 (hors période scolaire) et reprendront en 2026.

Ce projet est inscrit au contrat de territoire 2023 - 2027 et bénéficie, à ce titre de subventions de la part de la Région et du Département de l'Eure. De plus, l'Etat a décidé de subventionner ce projet dans le cadre de l'appel à projets DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local). Un financement FEDER devrait être accordé en mars 2026 ainsi qu'un financement de l'agence de l'eau et du fond vert.



Budget global du pôle
d'échange multimodal :
6,5 MM €

Budget global
des aménagements urbains :
6,3 MM €



La cité Lafayette à Évreux

Ce projet porté par la ville d'Évreux et mis en œuvre par l'agglomération vise à la préservation d'arbres remarquables au sein de la Cité Lafayette et la réhabilitation de logements vacants permettant d'économiser des ressources en matériaux.

L'objectif est d'offrir un cadre de vie qualitatif dans un environnement boisé, source d'épanouissement pour ses résidents.

Ce projet a mobilisé un promoteur immobilier local (TCI), des entreprises du bâtiment locales (team réseaux, Toffoluti, abc jardins) et de nombreux services internes.

En 2025, 45 logements ont été réhabilités et livrés dont 14 pour des fonctionnaires de l'État. Le projet est passé en phase 2 avec les travaux de requalification des voiries et réseaux.



Budget global du projet :
25 MM €



La dépollution des terrains de la Rougemare

L'objectif est de requalifier un ensemble foncier de l'État laissé à l'abandon et pollué par des dépôts sauvages afin de permettre à l'agglomération d'étendre une zone d'activités existante saturée et d'offrir ainsi des emplois et développer économiquement le territoire.

Ce projet est mis en œuvre par l'agglomération et son Président sous la tutelle de l'État. Il fait intervenir de nombreux acteurs du territoire. La dépollution de

2025 se poursuivra avec notamment la démolition de dallages en béton. En effet, suite à la concertation avec l'état pour faire accepter la poursuite des travaux de mise en état des terrains, un arbitrage du Préfet a été obtenu en novembre dernier acceptant la démolition des dallages béton. En 2025, 7 hectares de surfaces ont été dépollués. Ce projet représente un coût global de 1,17 millions d'euros.



Budget investissement 2025
80 000 € TTC



Le site des usines de Navarre

Au 19^e siècle Château de Joséphine de Beauharnais, usine de production au 20^e siècle, et demain espace nature, culture et convivialité... Les Usines de Navarre représentent un lieu chargé d'histoire. EPN s'engage sur la mutation du site au profit du territoire et de ses habitants. Il s'agit de réhabiliter **une friche industrielle**, afin de redensifier le territoire et éviter l'étalement urbain. Cette année, le secteur dit «abeilles» de la friche, a été démolit et dépollué, pour un meilleur respect de l'environnement.

Le projet est piloté par l'agglomération et implique de nombreux partenaires : Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN), Syndicat Mixte

d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI), Collectif des abeilles, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), Direction Paysages Nature et Espaces Verts.

L'année 2025 a été consacrée à la démolition et la dépollution de la friche. En effet, **1,6 hectares de friche ont été dépollués et 1100 m² de surface de plancher de bâtiments déconstruits.**

Ce projet est subventionné par la Région Normandie (37,5% du montant HT) et par l'EPFN (37,5% du montant HT). Le coût total de la démolition et de la dépollution est de 750 000 € HT à la charge d'EPN.



Budget investissement 2025
450 000 €



Les Usines, une application d'innovation pour le laboratoire de recherche de chimie

Ce site est utilisé comme projet de recherche intitulé BIOCECNE-APR GESIPOL et financé par l'ADEME. Il est coordonné par le BRGM et mené sur le territoire d'Évreux par le laboratoire Carmen de l'Université. Il vise à tester des solutions innovantes de dépollution (remédiation bactérienne et fongique) sur un sol industriel co-contaminé par des polluants récalcitrants (hydrocarbures aromatiques polycyclique, leur métabolites oxygénés, métaux lourds) et à porter ces techniques à un niveau plus opérationnel en les testant sur l'ancien site industriel des usines de Navarre.

Outre son soutien à la recherche de pointe portée par le laboratoire, le rôle de l'agglomération a été de faciliter le développement des collaborations extérieures et d'engendrer un effet levier grâce à la subvention attribuée antérieurement de 15 000 €.

Ce projet de 43 mois s'étendra jusqu'en 2028.



L'îlot Saint-Louis à Évreux

L'aménagement de l'îlot Saint-Louis s'inscrit dans un projet de restructuration d'ensemble du centre-ville de la commune et de revalorisation d'un espace délaissé. Il représente une grande friche urbaine de la ville d'Évreux qui se répartit sur près de 5 hectares. Le projet porte sur un programme multifonctionnel d'environ 33 600 m² : création de logements collectifs, d'un pôle universitaire (école d'infirmières), d'un parking silo et d'un parc urbain central avec préservation de vestiges archéologiques. L'ensemble des installations s'organise autour du parc urbain de plus d'1 hectare.

Par le réaménagement de l'îlot Saint-Louis, la Ville et la Communauté d'agglomération désirent offrir un cadre de vie de qualité aux habitants tout en permettant la réhabilitation d'une friche urbaine de grande ampleur. En effet, le développement de la ZAC Saint-Louis s'inscrit dans une démarche environnementale globale centrée autour de la santé, du confort d'usage (que ce soit dans l'espace public ou dans les bâtiments) de l'environnement.

L'environnement est utilisé comme un levier pour atteindre le confort. Il est ainsi recherché des solutions locales aux 3 grands enjeux environnementaux que sont :

- ▶ le développement de la biodiversité et des services qui y sont associés,
- ▶ la maîtrise du changement climatique et l'adaptation à celui-ci,
- ▶ la gestion durable des ressources.

L'aménagement a été confié par EPN à un concessionnaire extérieure (Société SHEMA basée à Caen).

En 2025, le parc urbain et le parking silo ont été livrés fin août et l'école d'infirmières en novembre. La ville d'Évreux et l'agglomération participe au projet à hauteur de 4 500 000 €.

Budget global du projet
15 MM €



La ZAC Long Buisson 3

L'objectif pour EPN est de proposer une zone d'activités à haute performance environnementale. Pour ce faire, une charte environnementale a été réalisée et votée en avril 2022 afin d'engager l'opération dans une démarche vertueuse de parc d'activités à haute valeur écologique en s'appuyant sur 3 axes clés : un parc d'activités à biodiversité augmentée, un parc d'activités bas carbone et sobre, un parc d'activités ouvert sur la ville et ses usage(r)s.



Cette zone d'activités fait 60 hectares dont 40 hectares cessibles pour activités économiques, centre aquatique et un pôle santé. Elle participe à la dynamique du territoire par une offre foncière en faveur de l'emploi et au bien-être des habitants (pôle santé et centre aquatique). Ce parc d'activités est labellisé RSE et Normandie, soucieux du développement durable et de la préservation de la biodiversité.

La société SHEMA est concessionnaire de l'aménagement du parc Normandie mais le projet d'aménagement est piloté par l'agglomération. La Région Normandie suit les mesures de développement

durable mises en place ainsi que les labélisations et le Département de l'Eure participe au financement des équipements santé et sportif.

Un relevé annuel pour le suivi de la biodiversité est réalisé par ingénieur écologue faune/fore.

En 2025, la construction du centre aquatique a été lancée. De plus, une modification de la gestion pluviale a été déposée à la DDTM27 pour tenir compte de problèmes d'infiltration des eaux pluviales et mise en place de bassins en eaux favorables aux espèces animales et végétales des lieux humides.



Budget global du projet
24 MM €

L'aménagement du parc central de Nétreville dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain



C'est un projet destiné à devenir le poumon vert du quartier et de la ville. Ce projet a pour vocation de contribuer au changement de l'image du quartier, mais également d'offrir de nouveaux services aux habitants. Il s'agit de créer une promenade pour tous, relier les équipements publics, offrir aux habitants des équipements de loisir au quotidien, créer un lieu d'animation végétale et un lien social avec

les habitants, constituer un nouveau cadre de vie qualitatif, planté, paysagé qui s'impose comme un lien entre les espaces naturels (boisement) et les espaces horticoles urbains.

Le projet est subventionné par l'ANRU, la Région Normandie, la Ville d'Évreux et le fond vert. Les travaux ont débuté en janvier 2026.



Budget global du projet :
1,7 MM €

Subvention :
983 750 €



L'intégration du risque inondation

La stratégie d'intégration du risque inondation dans l'aménagement du territoire d'Évreux Portes de Normandie s'inscrit pleinement dans les finalités du développement durable : adaptation au changement climatique, préservation des milieux aquatiques et humides, cohésion sociale et sécurité des populations, éducation et culture du risque, et aménagement responsable et sobre en foncier.

Elle s'appuie sur le diagnostic de vulnérabilités réalisé en 2024 par le CEREMA dans le cadre d'un appel à partenariat, et sur une démarche de co-construction avec les acteurs du territoire. **Deux indicateurs** à retenir :

- 95% des emplois en zone inondable sont concentrés sur le bassin de l'Iton
- 15984 habitants sont situés en zone inondable, soit 14,5% des habitants d'EPN

Cette stratégie est en cohérence avec les documents supra Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI), Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI), Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat - Déplacements (PLUi-HD)] et s'inscrit dans une logique de bassin versant.

Elle se déploie autour de **cinq grandes orientations** :

1) Développer des gouvernances, à l'échelle territoriale adaptée, structurée, pérenne et apte à porter les stratégies locales et actions ;

- Développer la connaissance des aléas, des enjeux et leur vulnérabilité et favoriser la culture du risque inondation ;
- Améliorer la préparation et la gestion de crise et raccourcir le délai de retour à la normale des territoires sinistrés ;
- Intégrer le risque inondation dans l'aménagement du territoire pour en réduire sa vulnérabilité ;
- Assurer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Elle propose un programme de mesures stratégiques à mettre en œuvre par les différents maîtres d'ouvrage concernés notamment dans le cadre du futur PAPI de l'Iton et de la révision du PLUi-HD prévue en 2027. Portée par la collectivité, cette stratégie s'appuie sur de nombreux partenaires : les communes concernées, les syndicats géomapiens, les partenaires institutionnels (CMA, AESN, DDTM 27).

En 2025, 2 ateliers de concertations et 4 comités de pilotage ont été organisés pour construire cette stratégie qui a **été adoptée en décembre 2025** par le conseil communautaire de l'agglomération.



Budget fonctionnement 2025
42 200 € HT

CEREMA 50 %
et AESN 80 %
de la moitié restante

Habiter mieux



138 propriétaires occupants engagés dans une démarche d'amélioration de leur logement



1 062 logements accompagnés en réhabilitation (thermique, accessibilité et sécurisation)



1 nouveau guichet communal d'enregistrement à Gravigny : accompagner au mieux les demandeurs

Évreux Portes de Normandie mène une politique en matière d'habitat, articulée autour de quatre priorités : rénover et réhabiliter le parc privé, lutter contre la vacance, accompagner les copropriétés en difficulté, et tous les publics dans leurs parcours résidentiels. Ces actions visent à améliorer durablement la qualité du parc résidentiel, à renforcer l'attractivité des centres urbains et permettre à chaque habitant l'accès au logement tout en accompagnant les ménages les plus fragiles.

Par ailleurs, Évreux Portes de Normandie assure la gestion coordonnée de la demande de logement social et accompagne les bailleurs sociaux dans leurs projets de réhabilitation et de modernisation du parc. L'objectif est d'assurer une attribution équitable des logements et d'améliorer les conditions d'habitat sur l'ensemble du territoire.

Rénover et réhabiliter les logements du territoire



Le Pacte Territorial France Rénov

Évreux Portes de Normandie adhère au guichet de la rénovation énergétique depuis 2021. En 2025, ce guichet a vu son statut modifié en Pacte Territorial France Rénov', actuellement porté à l'échelle du Département par SOLIHA, tout en conservant l'orientation fondatrice qu'est le déploiement d'un **service public de la rénovation de l'habitat**.

Ce service vise à :

- **Impulser** une dynamique territoriale de la rénovation de l'habitat,
- **Sensibiliser** le grand public autour d'un service de conseils neutres et gratuits,
- **Informé, conseiller, orienter et accompagner**

les habitants dans la définition de leurs projets de rénovation.

Le financement de ce service, l'information / l'accompagnement des particuliers, l'animation de permanence(s) d'information(s) mensuelle(s) délocalisée(s) et la réalisation d'actions territorialisées d'animation est assuré, pour 50% par l'ANAH. En contrepartie des actions sur chaque territoire, une contrepartie financière est assurée par les collectivités. Pour Évreux Portes de Normandie, l'adhésion 2025 a représenté un coût de 35905€.

À vocation généraliste, le guichet constitue la porte d'entrée de l'accompagnement à l'amélioration du parc privé sur les territoires.



Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat privé 2023-2028



Le programme pluriannuel d'amélioration de l'habitat privé déployé sur le territoire d'Évreux Portes de Normandie vise **trois objectifs majeurs** : favoriser la rénovation énergétique performante, adapter les logements à la perte d'autonomie et traiter l'habitat dégradé.

L'année 2 du dispositif est marquée par la montée en charge nationale du Parcours Accompagné «MaPrimeRénov», permettant l'engagement de travaux d'isolation thermique en contrepartie des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), ainsi que par la préparation de l'intégration, en 2026, du dispositif national «Mon Accompagnateur Rénov» (MAR).

Le programme mobilise un large partenariat associant l'ANAH, le Département de l'Eure, la Région Normandie, Soliha (opérateur), Action Logement, la CAF, la Banque des Territoires, les communes d'EPN et la direction aménagement du territoire et urbanisme.

En année 2 du dispositif (débuté en août 2023), de nombreux ménages ont souhaité des renseignements :

- Dispositif global : 408 propriétaires occupants, 35 bailleurs, 11 locataires ;

- Centre-ville d'Évreux : 30 propriétaires occupants (dont 3 accédants), 14 bailleurs, 2 locataires et 1 occupant à titre gratuit.

Le nombre de logements engagés dans une démarche d'amélioration est de :

- Dispositif global : 132 propriétaires occupants, 10 bailleurs, 2 locataires ;
- Centre-ville d'Évreux : 6 propriétaires occupants, 1 locataire.

Le montant moyen de travaux par logement s'établit à 33773€ pour l'ensemble du dispositif et à 32141€ pour le centre-ville d'Évreux. L'animation territoriale assurée par Soliha cible différents publics : réunions dédiées aux propriétaires bailleurs, information auprès des copropriétés, présence au Salon des seniors (sensibilisation à la perte d'autonomie et atelier logement avec le CCAS d'Évreux). Une réunion spécifique a également été organisée à destination des propriétaires de logements vacants du centre-ville d'Évreux.

Le coût total du projet représente, pour EPN, 800874€ de suivi animation et 920000€ d'aides aux propriétaires. Il est subventionné par l'ANAH à hauteur de 441041€ hors taxes.



Expérimentation Zéro Logement Vacant (ZLV) - Territoire EPN



Une étude menée à l'échelle d'Évreux Portes de Normandie (EPN) confirme une forte concentration de logements vacants, particulièrement marquée dans le centre-ville d'Évreux. Cette situation fragilise l'attractivité résidentielle et accélère la dégradation du parc privé. L'enjeu est donc d'organiser la reconquête de ces logements vacants afin de prévenir leur dégradation, de revitaliser les secteurs concernés et de remettre des biens sur le marché immobilier.

Pour engager cette démarche, un projet d'expérimentation a été contractualisé pour une durée de deux ans. Il repose sur un partenariat large associant la Région, la DREAL, l'ANAH, SOLiHA, les communes, les agences immobilières et le CEREMA. Dans ce cadre, une chargée de mission est recrutée chez Soiha pour travailler sur ce sujet pour le territoire d'Évreux Portes de Normandie.

L'année de référence 2025 permet d'établir un premier

diagnostic quantitatif :

- ▶ **1919 logements privés vacants** depuis plus de deux ans, soit 4,3% du parc privé de l'agglomération ;
- ▶ sur la commune centre d'Évreux, le taux de vacance du parc privé atteint 7,9% dans le périmètre OPAH RU (1344 logements) et 6,7% hors OPAH RU (687 logements).

Pour encourager la remobilisation des propriétaires, deux campagnes de communication ciblées ont été lancées sous forme de courriers individuels adressés aux détenteurs de logements vacants en centre-ville. Ces actions ont été complétées par des réunions avec les copropriétés, des rencontres avec les agences immobilières, un repérage de terrain et une communication relais via les communes et les réseaux territoriaux.



Plan de Sauvegarde de copropriétés en difficultés



Un plan de sauvegarde est déployé pour deux copropriétés privées (Aubépine et Acacia) situées dans le quartier de la Madeleine. Cette intervention vise à renforcer la mixité sociale et à sécuriser le parcours résidentiel des habitants, en accompagnant les copropriétaires dans le redressement d'une gestion dégradée au fil du temps et en soutenant la réalisation des travaux nécessaires à la remise à niveau des immeubles.

L'année 2025 marque l'achèvement des travaux. La

suite du programme consiste à engager une phase d'accompagnement renforcé afin de consolider durablement le redressement des copropriétés. Cette étape porte notamment sur la sensibilisation aux usages des parties communes, au respect des règles de vie et à la bonne gestion collective.

Cette action est conduite avec l'appui de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP), afin de consolider durablement les conditions de vie des résidents et la bonne gestion des copropriétés.



Soutenir la réhabilitation des logements sociaux

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Orientations et d'Actions Habitat du PLUi-HD, l'agglomération s'est engagée à favoriser le réinvestissement de l'existant en accompagnant la requalification du parc locatif social qui se traduit par l'attribution de subventions et de garanties d'emprunt. Optimiser **l'efficacité énergétique** du parc de logements sociaux et **contribuer au bien vivre et vieillir** dans le parc sont les axes travaillés avec les bailleurs. Cette démarche découle de la mise en œuvre de la compétence Equilibre Territorial et Social de l'habitat.

Dans ce cadre, en 2025, neuf projets ont été déposés pour une aide à la réhabilitation par les bailleurs sociaux du territoire, et **six ont fait l'objet d'un accompagnement financier en réhabilitation** (subvention ou garantie d'emprunt), visant à améliorer le cadre de vie des locataires, **soit 1062 logements, dont 1032 logements en immeuble et 30 en individuel.**

À l'échelle d'Évreux Porte de Normandie, ce sont 48,6 M€ que les bailleurs ont investis dans l'amélioration

de leur parc. **Évreux Portes de Normandie a accompagné le financement des opérations par un apport de subvention de 2 681 316 € et 505 692 € de garanties d'emprunts.**

Outre la réhabilitation qui a concerné principalement les communes d'Évreux et Gravigny, il faut aussi noter que l'agglomération accompagne la construction du logement social, et qu'au titre de l'année écoulée, ce sont 138 logements qui ont bénéficié d'une aide à la construction (garantie des emprunts) pour un total de 6 882 816 €, sur les communes de Évreux, Gravigny, Marcilly-sur-Eure, Saint-André-de-l'Eure et Saint-Sébastien-de-Morsent.

Focus sur une opération d'envergure : la réhabilitation de 700 logements.

Une rénovation pluriannuelle (2025 à 2029) de la SAIEM AGIRE sur le quartier prioritaire de la ville La Madeleine. Cette opération qui porte sur 18 bâtiments, construits entre 1962 et 1968, vise à remettre un parc vieillissant aux normes, avec une priorité donnée aux axes thermique et accessibilité.



Accompagner tous les publics dans leurs parcours résidentiels



Le plan partenariat de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (ppgdlsid)



Le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID), d'une durée de 6 ans, décrit comment les acteurs du logement vont travailler ensemble pour mieux accueillir, suivre et loger les demandeurs de logements sociaux.

Il vise à mettre en place :

- ▶ une meilleure lisibilité dans le parcours du demandeur,
- ▶ une plus grande efficacité dans le traitement de la demande,
- ▶ une plus grande équité dans le système d'attribution des logements.

Afin de simplifier les démarches des habitants, le Service d'Information et d'Accueil du Demandeur (SIAD) prévoit une organisation à plusieurs échelles :

- ▶ Premier niveau d'information, les communes, CCAS et associations sont des accueils généralistes où les habitants peuvent, par exemple, retirer un formulaire de demande de logement. Au-delà, leur rôle est d'orienter vers guichets de niveau 2 ;
- ▶ Un second niveau, constitué des guichets d'enregistrement, chargés d'enregistrer et mettre à jour les demandes, de fournir des informations détaillées sur le parc social, les délais d'attente et la situation du demandeur.

Les guichets d'enregistrement sont des lieux d'accueil et d'accompagnement de proximité des demandeurs. Ils sont situés chez les bailleurs sociaux et dans certaines communes du territoire d'EPN. Un nouveau guichet communal a vu le jour fin 2024, ce qui porte à cinq le nombre total de guichets communaux (Évreux, Saint-Sébastien-de-Morsent, Gravigny, Saint-André-de-l'Eure et Croth).



Les apports de la mise en œuvre récente de la cotation pour les demandeurs et le territoire d'EPN



Les communes et acteurs du logement ont travaillé ensemble dès 2022 pour mettre en place un système de points afin de classer les demandes de logements sociaux. Le principe est simple, chaque demandeur reçoit des points selon sa situation et leur nombre définit le niveau de priorité de la demande. La notation repose d'une part sur des critères de priorité définis par la loi (Article L-441-1 du Code de la Construction et de l'Habitation) et d'autre part sur des priorités locales choisies par les élus, comme par exemple, les jeunes de moins de 30 ans.

Ce système permet de garantir un meilleur accès des ménages, défavorisés ou en situation d'urgence, au parc social tout en veillant à la mixité sociale des villes et des

quartiers.

Bien que les commissions d'attribution restent souveraines dans le positionnement des candidats, la cotation est devenue un outil incontournable d'aide à la décision et intégré dans les pratiques professionnelles des communes et des bailleurs sociaux.

Ce dispositif constitue également une grande avancée pour les demandeurs du territoire qui peuvent désormais évaluer leur positionnement et les délais moyens d'attribution : ils connaissent leur nombre de points, ceux des autres demandeurs pour un même type de logement et une même localisation. Cette connaissance leur permet d'adapter leur choix aux réalités locales.



L'accompagnement partenaires

EPN accompagne des structures partenaires pour contribuer à fluidifier le parcours résidentiel des habitants via une subvention annuelle.

Département de l'Eure

D'une part, EPN aide les publics les plus fragiles en apportant son soutien au Département de l'Eure, via sa contribution annuelle au Fonds de Solidarité à l'Habitat (FSH). Pour l'exercice 2025, EPN a accordé une contribution financière au Département de l'Eure d'un montant de 44 914 €. En retour, au titre de l'année 2025, le Conseil Départemental de l'Eure a accordé sur le territoire d'EPN, une aide financière d'un montant total de 254 135 € aux bénéficiaires des aides du PDALHPD, soit 25 % de la totalité du montant des aides accordées sur le Département de l'Eure.



Budget fonctionnement 2025 : 44 914 €

Habitat et Humanisme

EPN a également accordé une subvention à l'association Habitat et Humanisme pour aider les publics les plus en difficultés. Ses axes d'intervention sont :

- ▶ L'accompagnement dans le parc de la Foncière Habitat et Humanisme.
- ▶ L'accompagnement en bail glissant dans le parc public.
- ▶ L'intermédiation Locative (sous-location) – Plan quinquennal Logement d'Abord dans le parc privé ou le parc social (IML LDA).
- ▶ L'accompagnement des ménages réfugiés nouvellement statutaires.
- ▶ L'accompagnement social de ménages.

Sur le territoire d'EPN, en 2025, l'Association logeait **42 ménages**.



Budget fonctionnement 2025 : 4 000 €



ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Eure)

Pour finir, en devenant partenaire de l'ADIL de l'Eure, Évreux Portes de Normandie, a souhaité accompagner et soutenir le service complet et gratuit que l'ADIL apporte aux habitants de son territoire. L'association apporte des conseils juridiques aux ménages et aux communes et développe des activités d'expertise et de communication. Elle contribue à la lutte contre l'habitat indigne au sein du Comité Local de l'Habitat Dégradé et apporte son expertise juridique à la commission territoriale de prévention des expulsions. Elle renforce également l'information du public grâce à des supports en ligne, sa participation à des forums logement, son appui aux dispositifs locaux et des interventions régulières dans les médias. Au cours de l'année 2025, l'ADIL a informé et conseillé **3 455 ménages** du territoire soit 43 % de l'activité départementale. Ces ménages provenant principalement de 11 communes d'EPN.



Budget fonctionnement 2025 : 6 500 €



Développer les mobilités durables et décarbonnées



330
vélos loués
avec le dispositif VELOO



Un réseau
de **40,2 km**
de pistes cyclables



2 futurs projets
étudiés d'aire de covoiturage
à Caër et Cambolle

Le transport routier occupe un poids prépondérant (30 %) dans la consommation globale d'énergie et dans les émissions de polluants et atmosphériques et de gaz à effet de serre sur le territoire.

Cette consommation et ces émissions incombent essentiellement aux véhicules particuliers, plus de 62 %, et de façon moindre au fret, à hauteur de 30 %.

L'agglomération Évreux Portes de Normandie œuvre à faire évoluer les pratiques de déplacements, aussi bien les siennes dans le cadre de ses compétences que celles des autres acteurs du territoire, en agissant sur :

- ▶ La mobilité carbonée, surtout le nombre de déplacements en voiture à motorisation carbonée et l'autosolisme, c'est-à-dire l'utilisation d'un véhicule par une seule personne,
- ▶ Les déplacements motorisés décarbonnés.
- ▶ Les déplacements à vélo.

Le schéma directeur Cyclable



L'objectif est d'organiser et planifier le développement de la mobilité à vélo sur l'ensemble du territoire, en s'appuyant sur deux axes complémentaires :

- ▶ Un **réseau cyclable attractif**, sécurisé et continu, permettant des déplacements fluides et lisibles.
- ▶ Une **offre de services adaptée**, incluant le stationnement vélo, la location Véloo, l'apprentissage ou le réapprentissage du vélo, et d'autres dispositifs facilitant la pratique.

Le schéma directeur cyclable répond à des usages variés :

- ▶ Vélo du quotidien pour se rendre au travail ou à l'école, faire des courses, accompagner les enfants, aller à des rendez-vous de santé ou à des activités.
- ▶ Vélo loisir, qu'il s'agisse de promenades ou de

tourisme à vélo.

- ▶ Vélo sportif, incluant le cyclisme sur route, le VTT, le BMX, etc.

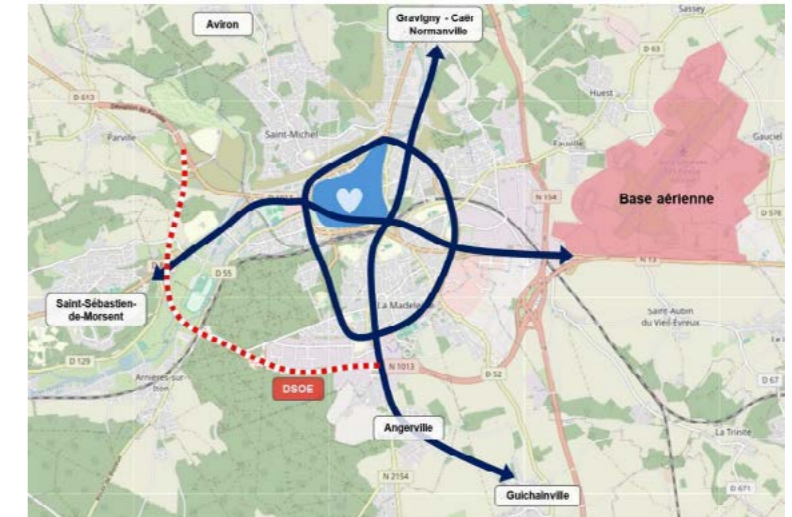
L'enjeu est d'encourager chacun à adopter le vélo pour certains déplacements, en montrant que cette pratique n'est ni marginale ni réservée à un public spécifique.

L'objectif est d'**atteindre 12% de part modale vélo en 2030**. Cela implique une transformation profonde des infrastructures et des services, afin de rendre la pratique accessible, sûre et attractive pour tous. La part modale actuelle est de 3%.

Le projet est co-construit avec de nombreux acteurs du territoire notamment les communes du territoire, le Département de l'Eure, les services de l'état, les associations de cyclistes, les habitants via des ateliers citoyens.

Il s'agit de poursuivre ce qui a été fait dans les précédents plans vélos en proposant différents itinéraires prioritaires et chiffrés. Ce Schéma Directeur Vélo s'étendra sur deux mandats à minima.

Cette année un **atelier citoyen** a été organisé le 22 mai 2025 auquel 17 habitants ont participé. Suite à la concertation avec les acteurs du territoire, l'adoption du schéma directeur Vélo a été votée par délibération du conseil communautaire du 7 octobre 2025 suivi d'une réunion d'arbitrage avec le Maire-Président en novembre 2025. La cartographie ci-dessus présente le projet de maillage intercommunal autour d'Évreux. Le même travail est également fait sur le territoire de Saint-André-de-l'Eure et pour relier certains cœurs de ruralité.



Le plan vélo est inscrit au contrat de territoire et à ce titre bénéficie d'un financement Région et Département.



L'étude d'aires de covoiturage intermodales



Deux emplacements d'aires de covoiturage sont privilégiés à Cambolle et Caër. À ce stade, il reste encore à affiner les études sur les deux sites.

L'aire intermodale de Cambolle permet de capter les flux avant l'entrée dans Évreux et d'accompagner les déplacements quotidiens vers Rouen, Mantes et Paris. Sa position à la jonction d'axes structurants en fait un point stratégique pour organiser le covoiturage domicile-travail longue distance.

L'aire de Caër, quant à elle, répond au même besoin en structurant un point d'arrêt déjà utilisé pour les trajets vers Rouen et la vallée de la Seine. Elle sécurise des pratiques informelles et limite les stationnements sauvages le long des axes d'entrée de ville. Les deux aires facilitent l'intermodalité en offrant des correspondances avec les bus urbains, interurbains et les

modes actifs. Elles contribuent à réduire la pression automobile sur Évreux en incitant les usagers à laisser leur véhicule en périphérie.

Ces aménagements répondent aux besoins croissants de mobilité pendulaire vers les grands pôles d'emploi régionaux. Ils prennent en compte la réalisation de la Déviation Sud Ouest Est, qui vise à structurer les déplacements quotidiens et à réduire les émissions. Le maillage Cambolle-Caër renforce **la cohérence du réseau de covoiturage à l'échelle de l'agglomération**. Ensemble, ces aires constituent un levier opérationnel pour développer les mobilités partagées et améliorer l'accessibilité du territoire.

L'année 2025 a été consacrée à cette étude menée par un bureau d'études et pilotée en interne par la Direction des mobilités durables.



La location de Vélos à Assistance Electrique sur le territoire



Afin de faciliter les déplacements du quotidien à vélo, l'Agence Véloo loue des vélos à assistance électrique (VAE) aux habitants d'Évreux Portes de Normandie. Opéré par Transurbain, ce service permet aux habitants de tester ou d'adopter le vélo électrique sur la durée, sans avoir à en acheter un.

Elle propose une location longue durée (1 mois à 1 an) de VAE, avec des tarifs accessibles, notamment pour les abonnés Transurbain et les étudiants. L'agglomération achète des cycles et fixe la tarification après échange avec l'agence Véloo.

En 2025, 20 vélos ont été achetés dont 5 pliants, 5 longtails, 10 VAE. La flotte électrique totale est de 372 VAE dont **330 sont en location** à ce jour. À noter que Véloo dispose également de 3 Vélos à assistance électrique pour les personnes à mobilité réduite.

Cette année, dans le cadre de mai à vélo, Évreux Portes de Normandie a proposé, le samedi 24 mai, de 14h à

18h, une randonnée à la découverte du territoire en vélo à assistance électrique, prêtés par Véloo. Le départ a eu lieu près du golf municipal en présence de la direction des mobilités d'Évreux Portes de Normandie, l'agence Véloo, le Comptoir des Loisirs et l'association Cicérone, qui tenait un stand de réparation de vélos et présentait ses activités. Chaque groupe était accompagné le long de la voie verte. Trois abonnements mensuels en VAE étaient offerts, ainsi qu'une collation pour les 23 participants.



Le covoiturage pour les étudiants



Évreux Portes de Normandie (EPN) a mis en place un partenariat officiel avec BlaBlaCar Daily, spécifiquement pour faciliter les déplacements des étudiants du territoire. Ce dispositif, financé par l'agglomération vise à rendre les trajets du quotidien plus simples, plus économiques et plus durables.

1. EPN a choisi BlaBlaCar Daily comme solution de covoiturage quotidien pour les habitants et particulièrement les étudiants en juin 2025 via une convention de partenariat.

2. Une aide financière dédiée aux étudiants.

EPN subventionne les trajets réalisés via BlaBlaCar Daily pour les étudiants titulaires de la carte SPI

étudiant. Pour les passagers, le trajet coûte 0,50 € pour les distances entre 3 et 40 km et les 10 premiers trajets gratuits. Pour les conducteurs, ils obtiennent une rémunération de 1,50 € à 8 € par trajet selon la distance.

3. Un service pensé pour les trajets du quotidien.

Le dispositif cible les déplacements réguliers du domicile au campus ou lieu de stage et les déplacements internes au territoire EPN. Il répond à un besoin fort dans un territoire où la mobilité peut être complexe pour les jeunes sans voiture ou permis.

Le dispositif a été déployé en septembre 2025. Il est subventionné dans le cadre du fond vert.



Budget fonctionnement 2025 :
36 000 €

Subvention :
25 250 €

Avoir accès à une alimentation saine et durable pour tous



État des lieux de l'approvisionnement alimentaire dans
2 cantines en gestion direct



5 structures mutualisées de producteurs locaux référencés pour faciliter l'approvisionnement local du territoire



550 kg de fruits et légumes produits au Jardin Fertile de Nétreville



L'alimentation est un enjeu majeur pour Évreux Portes de Normandie. Il s'agit d'assurer à la population un accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité, en quantité suffisante et produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous. En répondant à cet enjeu, EPN favorise l'emploi local, contribue à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique et favorise la protection de l'environnement et des paysages, conformément au PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) et à la stratégie de protection de la ressource en eau déjà adoptés.

Pour structurer cette réflexion et aboutir à des initiatives concrètes, EPN déploie un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** depuis 2022. Véritable schéma directeur, il fédère et organise les initiatives en matière d'alimentation sur les 74 communes d'EPN.

Déclinées en 7 orientations, les thématiques abordées dans le PAT sont les suivantes :

- ▶ L'environnement (et la lutte contre le gaspillage alimentaire)
- ▶ L'atteinte de la loi EGalim (50% de l'alimentation collective de qualité, dont 20% de bio)
- ▶ La justice sociale
- ▶ La diversité agricole (préservation du patrimoine alimentaire)
- ▶ La formation et l'éducation
- ▶ Le développement du lien social

- ▶ Le développement économique et l'attractivité du territoire
- ▶ La santé

Les projets portés dans le cadre du PAT touchent à la fois la production, la transformation, la distribution, la logistique, l'accès à une alimentation de qualité et durable pour tous et la Santé.

Ce projet associe de nombreux partenaires notamment la chambre d'agriculture, Nid'Agri, SAFER, NONA, les associations du territoire ou encore les producteurs locaux.

Faciliter l'approvisionnement local



L'objectif est d'identifier et de référencer les structures mutualisées de producteurs locaux capables de répondre à des demandes à volume (marchés publics alimentaires, grandes surfaces, commerces).

En 2025, plusieurs actions significatives ont été réalisées :

- Élaboration d'une plaquette recensant les **organismes de producteurs locaux** et en circuit court afin de faciliter la mise en relation avec les professionnels de la restauration. 5 structures sont référencées : Local et Facile, Inter Bio Normandie Service, Le Box Normand, la Ferme du Thil, Les P'tites l'Ouches.
- Organisation de **rencontres entre producteurs**

et acteurs consommateurs, notamment lors du renouvellement du marché alimentaire de l'agglomération (Unité Centrale de Production, Centre Communale d'Action Sociale, restaurant administratif).

- Accompagnement de l'agglomération dans la rédaction du marché alimentaire pour la restauration scolaire par l'association Bio en Normandie, garantissant une approche conforme aux objectifs de la loi Egalim et de valorisation des filières locales.

Ces actions contribuent à renforcer les circuits courts, soutenir l'économie locale et répondre aux exigences des marchés publics en matière d'approvisionnement responsable.



FOCUS



Adaptation à la loi EGALIM : relance des marchés publics

Pour répondre aux obligations de la loi EGALIM, l'Unité Centrale de Production (UCP) a relancé cet été ses marchés d'approvisionnement alimentaire sous deux volets distincts :

- Marché alimentaire conventionnel** : pour garantir la continuité de l'approvisionnement en produits standards, tout en intégrant des critères de qualité et de proximité.
- Marché alimentaire biologique et en circuit court** : pour augmenter la part de produits issus de l'agriculture biologique dans les menus, conformément aux objectifs EGALIM (au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique dans les achats alimentaires).

Cette double structuration permet d'optimiser la traçabilité, la qualité et la diversité de l'offre alimentaire proposée aux convives.

Ces marchés imposent des exigences strictes sur l'origine (France ou Union Européenne), la traçabilité et la qualité sanitaire des produits alimentaires. De ce fait, l'intégration de produits sous SIQO (Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine) ou HVE (Haute Valeur Environnementale) par l'UCP rentre parfaitement dans ce cadre.



Nb : le marché de conditionnement a également été relancé, le choix s'est porté sur des contenants en cellulose et polypropylène.
Budget : 137 000 euros HT

Audit de l'approvisionnement alimentaire de cantines en gestion direct

En 2025, une prestation d'audit a été engagée afin d'évaluer l'approvisionnement alimentaire des cantines en gestion directe sur le territoire.

4 restaurants scolaires ont été identifiées, **dont 2 (Aviron et Arnières-sur-Iton) qui ont pu bénéficier d'un audit en 2025 réalisé par Nona**. Cette dernière propose, aux acteurs de la restauration, un logiciel métier permettant d'optimiser leur gestion et de

réinvestir le temps gagné dans l'évolution de leurs pratiques.

L'objectif est d'établir un état des lieux exhaustif des pratiques d'approvisionnement, incluant le respect de la loi Egalim. Ces audits permettent de renforcer la conformité réglementaire et d'encourager l'intégration des produits locaux et issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective.



Un Espace Test Agricole à Saint-Sébastien-de-Morsent

Afin de soutenir les nouveaux producteurs et de diversifier les productions agricoles, EPN a souhaité créer un espace-test agricole et d'en faire un tremplin pour des porteurs de projets et testeurs d'activités agricoles. Ce dispositif leur permet de tester, consolider et viabiliser leur projet dans un cadre sécurisé avec un accompagnement personnalisé et une mise à disposition de moyens de production.

Pour ce faire, une ferme familiale située à Saint Sébastien de Morsent a été requalifiée et valorisée en y développant cet Espace-Test de 2 hectares de plein champ et 1 800 m² de serres, capables d'accueillir **deux à trois testeurs simultanément** à l'horizon

d'automne 2026.

Ce dispositif vise à favoriser l'émergence de nouvelles installations agricoles sur le territoire, en partenariat avec le collectif Nid'Agri (Rhizome, Bio en Normandie, CIVAM Allouville et Terre de Liens). Il permettra également de développer la **résilience alimentaire sur le territoire et d'augmenter l'offre de produits locaux**.



Le Jardin Fertile de Nétreville

La crise sanitaire et économique récente a révélé les difficultés rencontrées par de nombreuses familles, notamment celles des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), pour accéder à une alimentation saine. L'objectif de ce projet est de cultiver des produits au plus près des habitants pour améliorer l'accès à une alimentation de qualité, sensibiliser à l'impact de l'alimentation sur l'environnement et la santé et promouvoir le « bien manger ». Il a été lancé grâce à l'appel à projets « Quartiers Fertiles » de l'ANRU

(Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), dont EPN est lauréat et co-construit avec les partenaires (bailleurs, centre social, écoles, CCAS) et les habitants. Un espace participatif de 1000 m² a été créé derrière l'immeuble Aquitaine et des maraîchers se sont installés dans le quartier avec l'association Impulsion Fertile. **En 2025, 43 animations ont été menées toute l'année auprès de 600 personnes. Le jardin, quant à lui, a permis de produire 550 kg de fruits et légumes.**



Préserver la ressource en eau



Adoption d'une stratégie
2025 – 2030
relative à la sobriété
et la protection de la ressource
en eau



5 exploitations
en agriculture biologique enga-
gées dans un dispositif
de Paiement pour Services
Environnementaux



175 foyers
avironnais raccordés
à l'assainissement collectif

La ressource en eau sur le territoire est maîtrisée mais reste vulnérable. L'agglomération Évreux Portes de Normandie, pour anticiper les évolutions futures, a élaboré en 2025 une stratégie de sobriété et de protection de la ressource en eau. La réduction des pressions sur les captages, la lutte contre les fuites de réseaux et la sobriété des usages, en sont les trois piliers structurants. Par ailleurs, la préservation de la ressource implique également la collecte et le traitement des eaux usées ainsi que la gestion des eaux pluviales. À cette fin, les diagnostics de deux schémas directeurs ont été réalisés cette année.

Sobriété et protection de la ressource en eau : adoption d'une stratégie 2025 - 2030



En 2025, la ressource en eau est globalement correcte mais fragile : nitrates en hausse, traces de pesticides, et réseau avec des fuites. Sans action, des traitements coûteux seraient nécessaires. La stratégie vise à anticiper ces risques à l'horizon 2030. Trois piliers structurent la démarche :

- Réduire les pressions sur les captages** (animation agricole sur les Aires Alimentation et de Captage, foncier, haies, Paiement pour Service Environnementaux (PSE), suivi analytique renforcé, mise à jour des Déclaration d'Utilité Publique),
 - Lutter contre les fuites & moderniser** le réseau (sectorisation, prélocalisation, télérelève, renouvellement de canalisations, modernisation de l'Unité de Traitement de l'Eau Potable),
 - Sobriété des usages** (équipements publics exemplaires, étude tarifaire incitative, accompagnement des gros consommateurs, campagnes de sensibilisation).
- Cette stratégie définit trois objectifs clés** à horizon 2030 :
- Qualité des eaux brutes : diminution des nitrates (< 40 mg/L) et des pesticides (< 0,075 µg/L par pesticide).
 - Quantité : réduction de 14 % de prélèvements de 2019 à 2030 (aligné avec le SDAGE), via la réduction des fuites sur le réseau, le déploiement de la télérelève, les économies d'usage. Gain attendu ≈ 1 156 820 m³/an.
 - Méthodologie & amélioration continu : mise en place d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux et un meilleur suivi des Déclarations d'Utilité Publique des périmètres de protection des captages.

De nombreux partenaires sont associés à la démarche : Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), Département de l'Eure, agriculteurs, Opérateurs Professionnels Agricoles et acteurs des filières agricoles, autres collectivités voisines porteuses d'une démarche BAC, SMABI, BRGM, SAFER et l'ARS.

Les animateurs BAC d'EPN et du SIAEVE



**Chef du service Grand Cycle de l'Eau
Marion Roussille**
mroussille@epn-agglo.fr / 02 32 31 72 20



BAC de Queue d'Hirondelle
Classé « sensible SDAGE »
Superficie totale : 6 813 ha
SAU : 5 211 ha
Nombre d'exploitations : 125
Problématique qualité d'eau : Nitrates & Pesticides

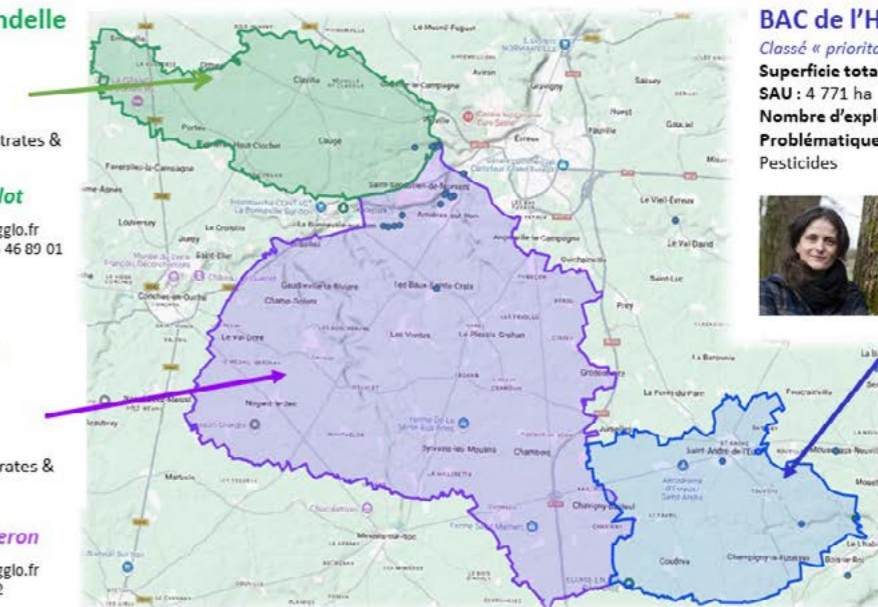


Lara Pourcelot
lpourcelot@epn-agglo.fr
02 32 31 99 06 / 06 26 46 89 01

BAC de Chenappeville
Classé « prioritaire Grenelle »
Superficie totale : 20 913 ha
SAU : 13 891 ha
Nombre d'exploitations : 205
Problématique qualité d'eau : Nitrates & Pesticides



Thomas Percheron
tpercheron@epn-agglo.fr
06 73 80 51 22



BAC de l'Habit
Classé « prioritaire Grenelle »
Superficie totale : 6 771 ha
SAU : 4 771 ha
Nombre d'exploitations : 85
Problématique qualité d'eau : Nitrates & Pesticides



Ketherine Cardoso
kcardoso@epn-agglo.fr
02 32 31 99 05 / 06 74 17 74 01

En 2025, plusieurs actions phares ont eu lieu :

- La structuration d'une équipe d'animations pour la protection de la ressource en eau au service Grand Cycle de l'Eau, avec le recrutement de 3 nouveaux chargés de projet, ingénieurs agronomes.
- Le déploiement du dispositif des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) à destination des exploitants en Agriculture Biologique sur les Bassins d'Alimentation de Captages.
- Le lancement de la télérelève des compteurs pour suivre les consommations en temps réel et détecter les fuites. Ce projet est accompagné d'une campagne de sensibilisation et d'un plan de performance des réseaux.

La stratégie 2025-2030 prévoit un coût prévisionnel global de **19,5 millions d'euros HT à horizon 2030** dont de nombreuses actions seront subventionnées **jusque 80 % par l'AESN**. Toutes les actions mises en œuvre et à mettre en place de la stratégie sont imputées au Budget Annexe de l'Eau potable, selon le principe que « L'eau paie l'eau ».



**Budget
investissement 2025 :
2 461 € TTC**

**Budget
fonctionnement 2025
192 412 € TTC**



FOCUS



Le déploiement du dispositif de PSE en 2025

Ce dispositif a été développé à destination des exploitations en agriculture biologique (AB) situées sur les Aires d'Alimentation des Captages (AAC) de Chenappeville, Queue d'Hirondelle et l'Habit.

En effet, ces exploitations assurent des services environnementaux majeurs : zéro usage de produits phytosanitaires, limitation de l'érosion, stockage de carbone, biodiversité fonctionnelle, réduction des Gaz à effet de Serre. Le maintien de ces systèmes est stratégique pour la protection de la ressource.

Ce dispositif PSE vise à :

- ▶ Éviter la déconversion en AB, menacée par les difficultés économiques rencontrées par les agriculteurs.
- ▶ Préserver durablement la ressource en eau potable, service explicitement rémunéré.
- ▶ Réduire les risques de transfert de nitrates grâce à des couverts végétaux au-delà du réglementaire et des mesures annuelles des reliquats azotés.
- ▶ Contribuer aux objectifs territoire 2030 de qualité des eaux brutes.

En 2025, **5 exploitations conventionnées** ont engagé la mise en œuvre opérationnelle d'actions. Ce projet représente une enveloppe totale prévisionnelle de 132 793 € sur 5 ans, avec un paiement moyen de 143 €/ha/an. Il est prévu un montant par exploitation sur 5 ans de 11 000 € à 60 000 € selon la Surface Agricole Utilisée (SAU). En parallèle est mis en place un dispositif de suivi agronomique : campagnes Réseau d'Évaluation Habitats/Reliquat Sortie d'Hiver (RSH), pesées de biomasse, bilans individuels, comité de suivi annuel.



Budget fonctionnement 2025 : 39 939 € TTC

Subvention de l'AESN : 100% des PSE et 80% de l'animation



Budget investissement 2025 : 865 000 € TTC

Subvention de l'AESN : 525 000 € TTC

Assainissement et eaux pluviales : une politique structurante au service du territoire

La protection de la ressource en eau passe également par la collecte et le traitement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales. Pour ce faire, la collectivité élabore et met en œuvre deux documents stratégiques le Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées (SDA) et le Schéma Directeur des Eaux pluviales (SDEP). L'année 2025 a été consacrée aux diagnostics de ces deux documents directeurs.

Le Schéma Directeur d'Assainissement des eaux usées est un programme d'actions définit pour :

- ▶ Améliorer et sécuriser les réseaux de collecte des eaux usées ainsi que les stations de traitement, en ville comme à la campagne, afin de protéger les milieux naturels.
- ▶ Revoir les zones où l'assainissement collectif pourrait être étendu, en réalisant une nouvelle analyse technique et financière sur les 74 communes de l'agglomération, en cohérence avec le nouveau PLUi et les objectifs de densification de l'habitat.

En 2025, 42 155 ouvrages d'assainissement collectif ont été géoréférencés sur les 25 communes desservies, des campagnes de mesures hydrauliques visant à diagnostiquer le fonctionnement des ouvrages et leur vulnérabilité ont été réalisées (92 points de mesures durant 9 semaines) et un programme de localisation et de qualification des désordres affectant les infrastructures d'assainissement collectif est en cours de déploiement en 2025 et 2026. Le coût prévisionnel de ce SDA est de l'ordre de 3,5 millions d'euros.

Le SDA permet, notamment, de mettre en œuvre un programme d'extension de l'assainissement collectif qui comprend un accompagnement technique et financier des nouveaux foyers raccordables à l'assainissement collectif dans leurs travaux en domaine privé sous forme de travaux groupés permettant la perception de subvention de l'Agence de l'Eau. L'année 2025 a été dédiée à l'accompagnement technique et financier de 175 foyers avironnais dans leur raccordement à l'assainissement collectif. Ce programme prévoit 1 200 branchements pour un coût total de 12 millions d'euros.

Évolution de la gouvernance de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) sur le bassin de l'Eure : création du Syndicat Eure, Blaise, Vesgre



La gouvernance historique de la GEMAPI sur le bassin de l'Eure reposait sur plusieurs syndicats éclatés, aux périmètres hétérogènes et aux compétences variables, ce qui rendait l'action publique illisible et peu efficace à l'échelle hydrographique.

Le diagnostic établi en 2023-2024 a mis en évidence :

- ▶ des masses d'eau en mauvais état écologique (3 en bon état sur 27),
- ▶ un risque d'inondation marqué dans l'Eure

aval, lié notamment à la réduction des champs d'expansion de crue et à l'urbanisation du lit mineur,

- ▶ une forte nécessité de coordonner la GEMAPI à l'échelle cohérente des unités hydrographiques (Eure, Vesgre, Blaise).

Après deux ans de concertation impliquant 5 EPCI concernés, les syndicats SIRE2 et SBV4R et les partenaires institutionnels et techniques, ont validé une fusion des territoires à périmètre constant. La création officielle du Syndicat Eure, Blaise, Vesgre (SEBV), a eu lieu le 1^{er} janvier 2025. Le 28 février 2025 fut installé le conseil syndical (79 délégués) permettant de maintenir l'implication des élus jusqu'en 2026. Après les élections, le syndicat ne comptera plus que 24 délégués.



Budget fonctionnement 2025 : 5 125 € TTC

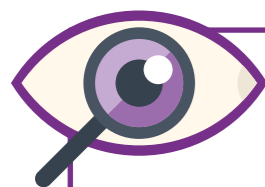
Subvention de l'AESN : à 80 %

Le Schéma de gestion des eaux pluviales (SGEP), quant à lui, a pour objectif est de construire une politique harmonisée pour gérer les eaux pluviales, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, pour l'ensemble des 74 communes, en s'adaptant à leurs spécificités. Ce schéma doit respecter les orientations du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), notamment :

- ▶ limiter l'imperméabilisation des sols ;
- ▶ favoriser la gestion des eaux de pluie directement à la source ;

- ▶ améliorer la gestion des eaux pluviales dans les zones urbanisées ;
- ▶ définir des principes clairs pour la gestion à la source ;
- ▶ élaborer une stratégie d'aménagement qui prenne en compte tous les types d'événements pluvieux.

5 050 ouvrages sont géoréférencés suite au diagnostic réalisé en 2025. Le budget global du projet représente un montant de 854 000 euros.



FOCUS



L'Étude de Faisabilité sur la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT)

Le changement climatique pourrait également entraîner une baisse des débits d'étiages ce qui potentiellement renforcera l'impact des rejets des Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) sur les cours d'eau et engendrer des conséquences sur la ressource en eau douce (sécheresses, pénuries d'eau).

Ces conséquences incitent l'agglomération à lancer une étude de faisabilité sur la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT). Cette dernière a été contractualisée sous la forme d'un marché comprenant une tranche ferme et une tranche conditionnelle, permettant une progression méthodique du diagnostic initial jusqu'à l'analyse détaillée des projets retenus.

En 2025 la tranche ferme a été finalisée. À plusieurs reprises les agriculteurs et les autres potentiels utilisateurs ont été reçus lors des réunions pour leur présenter le sujet et recueillir leur besoin en eau.

Un comité de pilotage s'est tenu le 11 décembre 2025 pour effectuer le choix des 4 projets qui seront étudiés lors la tranche conditionnelle.



Connaitre, préserver et valoriser la biodiversité



10 mares restaurées
(soit un total 87 depuis 2018)



1 km de haies plantées
en 2 chantiers



3 Hibernaculums créés en faveur des reptiles

L'agglomération d'Évreux Portes de Normandie, consciente des enjeux en matière de transition écologique et de préservation de la biodiversité, a adopté son étude de Trame Verte, Bleue et noire (TVBn) aussi appelée **Plan Biodiversité**, en Conseil Communautaire de février 2024. Cet outil de planification permet de structurer l'ensemble des actions permettant d'anticiper et de réduire notre impact sur l'environnement et de préparer la transition écologique et climatique.

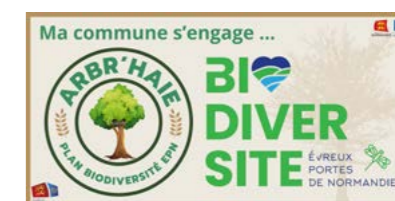
Les objectifs de cette stratégie s'articulent **autour de 4 axes** :



- ▶ AXE 1 : Connaître, restaurer et créer des continuités écologiques ;
- ▶ AXE 2 : Utiliser les outils réglementaires pour mener une politique de protection des milieux et des espèces ;
- ▶ AXE 3 : Communiquer : Sensibiliser et valoriser ;
- ▶ AXE 4 : Développer la biodiversité des villes et des villages.

En 2025, l'agglomération a déposé un projet dans le cadre de l'**Appel A Projets de la Région Normandie** « Travaux de restauration de la Trame Verte et Bleue normande ». Figurant parmi les lauréats, le projet prévoit la réalisation de plusieurs programmes pluriannuels de restauration relatifs à l'AXE 1 et 4 du plan Biodiversité : ARBR'HAIE, COTEAUX, MARES et ESPECES EMBLEMATIQUES. Ce projet représente un montant total de 914 284,38 € HT. Il est financé à hauteur de 80 % par le FEDER, représentant un montant de **731 427,50 € HT**.

La création d'une identité visuelle du Plan Biodiversité



Dans le cadre de la subvention FEDER obtenu pour l'AAP Travaux de restauration de la TVB normande, l'agglomération doit communiquer sur les différentes opérations financées.

totalité sur 2025 pour promouvoir les programmes d'EPN.

Dans ce cadre, le service environnement a créé des documents de communication autour des actions du plan biodiversité afin de sensibiliser les publics, notamment sur les grands programmes. Par exemple 600 stickers commandés et distribués presque en





Le programme MARES



Le programme MARES créé en 2018 est la première action historique d'EPN en matière de préservation de la biodiversité.

Les mares sont des milieux qui rendent de multiples services écosystémiques :

- ▶ Accueil de la biodiversité
- ▶ Gestion du ruissellement, solution fondée sur la nature
- ▶ Îlot de fraîcheur
- ▶ Participation aux paysages
- ▶ Lien social
- ▶ Tourisme.

Cette action rentre désormais dans le cadre du Plan Biodiversité d'EPN.

Le programme s'articule autour de 3 axes : connaître (inventaires et suivis naturalistes), préserver (travaux de restauration et création de mares, conseil d'entretien, protection dans le cadre du PLUi-HD) et valoriser (animations nature, fête des mares, panneaux, livrets).

Cette année, **10 chantiers de restauration** de mares

ont eu lieu de septembre à novembre 2025. Au total, le territoire compte maintenant 87 mares restaurées depuis 2018. D'autre part, la collectivité œuvre au recensement global **des mares privées et publiques, et en dénombre près de 1100** à l'heure actuelle (donnée non exhaustive).

De plus **3 chantiers participatifs** ont été organisés : un dans le cadre d'une journée technique sur les espèces exotiques envahissantes, EEE (techniciens et élus d'EPN), un avec une classe du lycée hortipôle d'Évreux (arrachage d'une EEE) et un dernier dans le cadre du comité de suivi du plan Biodiversité (élus, partenaires techniques).

D'autres évènements se sont déroulés tels qu'une animation mare pour 3 classes de CP d'Évreux en forêt de la Madeleine et la Fête des mares à la Baronnie le 7 juin.

Pour la restauration des mares, l'AESN finance **80 % du coût des travaux**, incluant l'analyse et la pose du panneau, ainsi que 80 % du montant de l'étude de suivi. Les communes versent à l'EPN les 20 % restants non subventionnés. L'EPN assure l'avance de trésorerie : il perçoit d'abord les subventions de l'AESN, puis refacture aux communes leur part résiduelle.



Budget investissement 2025 :
162 061 € TTC

Subvention de l'AESN :
à 80%



Budget investissement 2025 :
3 600 € TTC

Le programme ARBR'HAIES



Le programme a pour vocation de replanter des haies et des arbres en ville afin d'une part, résorber les points noirs du territoire d'EPN en termes de corridor et réserves de biodiversité et d'autre part de concourir à d'autres enjeux :

- ▶ Climatiques (îlot de fraîcheur) ;
- ▶ Protection de la ressource en eau ;
- ▶ Gestion du ruissellement ;
- ▶ Fourrage animaux ;
- ▶ Bois énergie ;
- ▶ Paysagers ;
- ▶ Touristique.

La densité des haies correspond à 7,5 ml/ha sur le territoire d'EPN. Ce qui fait de la collectivité, la dernière EPCI normande en termes de haies d'où la mise en place du programme.

En 2025, 1 km de haie a été planté en 2 chantiers (à Gauville-la-Campagne et au niveau du bassin Centennal du Long Buisson à Évreux). D'autre part, une première réunion d'information sur le programme à destination du monde agricole d'EPN s'est tenue le 28 novembre 2025, 20 agriculteurs/élus étaient présents.

Entre mars et décembre 2025, plusieurs actions ont été menées autour des haies sur le territoire d'EPN :

- ▶ un stage de quatre mois a permis d'inventorier et de caractériser les haies ;
- ▶ une haie bocagère de 560 m a été plantée en avril ;

- ▶ une visite de terrain a eu lieu en octobre avec le Comité de Suivi du Plan Biodiversité ;
- ▶ un chantier participatif d'entretien s'est déroulé en novembre avec le lycée Hortipôle ;
- ▶ une réunion de concertation agricole a permis de présenter le programme ARBR'HAIE ;
- ▶ un chantier participatif de plantation de 500 m de haie en double rang s'est tenu en décembre au bassin centennal ;
- ▶ le Conseil communautaire a validé les documents réglementaires du programme ARBR'HAIE en fin d'année.

Ce programme représente un coût global de 2024 à 2028 de 257 201 € HT.



Le programme ESPÈCES EMBLÉMATIQUES



Le programme vise à acquérir de la donnée, préserver ou créer des habitats favorables à des espèces cibles d'intérêt et protégées : le Hérisson d'Europe, le Lézard des souches et l'Ædicnème criard.

Afin de favoriser le passage des hérissons dans les jardins, ainsi que toute la petite faune, l'EPN a conventionné avec le Groupe Mammologique Normand (GMN) pour déployer le programme Piqu'en Ville. La délibération a été passée en 2024, mais l'accompagnement du GMN n'aura lieu qu'à compter de 2026. Pour le Lézard des souches, l'agglomération s'appuie sur l'expertise de l'OBHEN.

Cette année, 3 hibernaculas ont été créés en faveur des reptiles. Entre le 12 avril et le 15 juillet, des suivis naturalistes concernant le Lézard des souches ont

été réalisés en régie à la queue d'Hirondelle. De plus, la collectivité a fait l'acquisition d'une carotteuse pour la mise en œuvre de programme Piqu'en Ville en 2026. Enfin, l'agglomération a été accompagnée, le 8 octobre, par le CEN, MNHM et NR au bagage d'Ædicnèmes criard en rassemblement pré-migratoire.



Budget investissement 2025 :
2 974 € TTC

Subvention de la Région : à 80%



Le soutien à l'opération « Un Clocher Une Effraie »



L'association Naturellement Reuilly porte l'opération « Un Clocher, une effraie » dont le but est d'installer des nichoirs dans toutes les églises du territoire d'EPN. L'association mobilise un réseau de bénévoles pour suivre la colonisation des nichoirs, réaliser 10 soirées "Nuit de la Chouette" sur EPN, baguer des chouettes et encadrer un camp jeune de nettoyage/installation de nichoirs.

L'agglomération soutien le projet dans le cadre de la convention cadre partenariale et de la convention annuelle avec l'association.

En 2025, 259 personnes ont participé aux 10 nuits de la chouette répartie de juin à octobre et le chantier jeune s'est déroulé du 14 au 18 avril 2025. Au total, ce sont 53 nichoirs installés sur l'ensemble du territoire.



Budget fonctionnement 2025
4 000 € TTC

Prévenir les risques et les nuisances



Une **qualité** de l'air **bonne à moyenne** sur au moins 24 jours par mois



Une **deuxième** étoile pour le label « Eco-propre »



Une **réduction de 10%** des ordures ménagères résiduelles depuis l'optimisation des collectes

Face aux enjeux sanitaires, environnementaux et climatiques, l'agglomération renforce ses dispositifs de surveillance, développe l'information auprès des habitants et met en œuvre des actions structurantes pour réduire les sources de pollution et améliorer le cadre de vie.

Qu'il s'agisse du suivi quotidien de la qualité de l'air avec ATMO Normandie, de l'obtention d'un second niveau de labellisation « Éco-Propre », de la modernisation des équipements de propreté, ou encore du déploiement d'un nouveau Programme Local de Prévention des Déchets, la collectivité agit à plusieurs niveaux : prévention, sensibilisation, optimisation de la collecte, valorisation des déchets et accompagnement des changements de comportements.

Développer un dispositif de surveillance et d'information sur la qualité de l'air



Si la qualité de l'air actuelle sur le territoire d'Évreux Porte de Normandie s'inscrit comme un de ses atouts, elle fait l'objet d'une vigilance croissante.

En effet, l'indice de qualité de l'air publié par ATMO Normandie n'est jamais très mauvais et extrêmement mauvais, il peut être mauvais moins de trente jours par an, de façon saisonnière, pour des raisons identifiées, notamment des pics d'ozone pendant l'été et des émissions plus importantes de particules fines liées au chauffage à bois l'hiver.

En outre, le territoire d'Évreux Portes de Normandie n'échappe pas à une modification des émissions de pollens liée aux changements climatiques. Celles-ci se font plus fréquentes et plus importantes et les personnes souffrant de pollinose plus nombreuses.

Au regard des enjeux de santé liés à une dégradation de la qualité de l'air, Évreux Portes de Normandie avec ATMO Normandie développe un dispositif de surveillance, d'information et de compréhension de la qualité de l'air et de connaissance des comportements à adopter.

Grâce à la station de mesure de la qualité de l'air située à Évreux et des outils de modélisation, la qualité de l'air est calculée pour le jour J et pour le lendemain par ATMO Normandie. Cette information est relayée par Évreux Portes de Normandie, principalement sur son site internet et prochainement par d'autres canaux. Un programme de formations à l'attention des élus et agents d'Évreux Portes de Normandie va



être mis en œuvre en 2026 et 2027. Une communication sur les comportements adaptés pendant les périodes d'émissions de pollens et en cas de dépassement de seuils de polluants va être déployée afin de contribuer à prévenir les effets sur la santé.

Évreux Portes de Normandie agit également par ses compétences sur les sources de polluants à travers plusieurs politiques publiques dont la décarbonation de la mobilité (promotion de l'usage du vélo et du co-voiturage) et de la consommation pour le chauffage (développement du réseau de chaleur urbain) ainsi que le soutien à une agriculture à bas niveau d'intrants.

En 2025, deux temps forts sont à retenir :

- ▶ D'une part, la **session de formation des éco-élus** et de co-construction d'actions de communication sur la qualité de l'air et des comportements à adopter en cas de dégradation
- ▶ Et, d'autre part, la décision d'Évreux Portes de Normandie de renouveler **son soutien à ATMO Normandie** pour une période trois années.

Qualité de l'air à Évreux



Cet indice a été constaté 46% du temps sur les 12 derniers mois.

Budget fonctionnement 2025
20 718 €

Améliorer la propreté urbaine grâce aux actions de prévention



Depuis 2019, l'Agglomération Évreux Portes de Normandie dispose du label « **Eco-Propre** » délivré par l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU). Cette association encourage les actions de prévention, afin que le tout nettoyage ne soit pas une fatalité et une nécessité définitive.

La première étape de ce processus de labellisation est l'évaluation de la propreté de la ville d'Évreux. Pour se faire, l'AVPU a mis en place auprès de ses adhérents un référentiel de mesure de la qualité de la propreté : **Indice d'objectifs Propreté (IOP)**. La première étoile du label a été obtenue en 2019. Depuis 5 ans, cette méthodologie est mise en place sur 12 sites témoins sur Évreux. Il en ressort les éléments suivants :

- ▶ Évreux enregistre un **bon résultat en terme d'indice moyen de salissure**. Cet indice est meilleur que la moyenne des villes adhérentes à l'AVPU, ainsi que la moyenne des villes de 50 000 habitants,
- ▶ En terme de perception de la propreté urbaine, la Ville d'Évreux se classe en **catégorie B soit une ville plutôt propre**.

- ▶ Les emballages dominent sur Évreux avec **presque de 60 % à 70 % des déchets recensés puis suivent les mégots**. Cependant, l'indice moyen de salissure pour ces déchets demeure inférieur à ceux rencontrés avec l'AVPU.

Le plan d'action en matière de propreté urbaine s'est traduit cette année par l'achat de balayeuses et souffleurs et l'étude d'aspirateurs de trottoirs. La coopération avec la GUSP se poursuit pour identifier les problèmes de propreté dans les quartiers et coordonner les actions correctives. Le service propreté renforce également son partenariat avec les Espaces Verts afin d'adapter le réseau de corbeilles et d'éteignoirs dans les zones les plus touchées par les déchets diffus. Les initiatives citoyennes telles que les Clean Walk sont encouragées, notamment par la mise à disposition de matériel.

Enfin, deux actions réglementaires complètent ce dispositif : la tarification des dépôts sauvages fin 2024 et l'approbation du règlement de collecte en 2025.

Cette année la collectivité a obtenu sa deuxième étoile en avril et également le trophée de l'AVPU en novembre 2025, notamment pour la rationalisation de l'activité avec le logiciel ATAL.



Dans la continuité de cette labellisation, le service Propreté Urbaine a conventionné en 2024 avec CITEO **pour lutter contre les déchets abandonnés diffus** pour la période 2023/2026.

Cette convention engage le service Propreté Urbaine à mettre en place un plan d'action conséquent pour répondre à la REP emballages : réalisation d'un état des lieux, étude, mise en place d'actions de communication et de sensibilisation, acquisition de matériel, mise en place de mesures correctives, optimisation du nettoyage, mise en place d'indicateurs de suivis, etc.

Cette orientation s'inscrit dans le juste prolongement du processus de labellisation de l'AVPU. **Le plan d'action a été validé par CITEO en 2025** qui versera une subvention annuelle de 148 000€ de 2023 à 2029.



De plus, depuis 2023, EPN est lauréat de l'appel à projet collecte des déchets hors foyer de CITEO. Ce projet vise à capter les déchets d'emballages ménagers et les déchets de papiers/journaux/magazines qui sont jetés sur le domaine public et ainsi permettre la valorisation de ces déchets recyclables. Ce projet consiste d'une part, à installer des dispositifs de tri à la source sur voie publique et d'autre part à communiquer auprès des usagers sur les moyens mis à leur disposition pour valoriser leurs déchets.

En 2025, **44 corbeilles bi-flux** ont été installées pour le service espaces verts de la ville d'Évreux, en charge du patrimoine des mobiliers urbains. Cette démarche répond également aux attentes de la commission de la 4ème fleur dont la ville d'Évreux est lauréate en 2025.

Nb : la ville d'Évreux a adopté par délibération communale en octobre 2024 la mise en place d'une tarification forfaitaire de nettoyage dissuasive pour lutter contre les dépôts sauvages. 52 verbalisations ont été faites en 2025, représentant un montant de 28 000 €.

Budget fonctionnement 2025
24 000 € HT

Prévenir la production des déchets du territoire et optimiser leur collecte



Un programme de prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

La prévention des déchets consiste à réduire la quantité de déchets produits et/ou leur dangerosité en intervenant à la fois sur les modes de production et de consommation des produits.

C'est une démarche fondamentale pour économiser les matières premières épuisables ; limiter les impacts liés aux étapes de production, transformation, transport et utilisation des matières et diminuer le

coût de la gestion des déchets pour la collectivité.

Un nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a été **délibéré le 1^{er} avril 2025** pour une durée de 6 ans. Il regroupe 23 actions réparties en 7 axes :

- ▶ Généraliser le compostage et lutter contre le gaspillage alimentaire.
- ▶ Développer la gestion de proximité des végétaux.

- ▶ Etre éco-exemplaire.
- ▶ Sensibiliser et motiver la population à la prévention et la gestion des déchets.
- ▶ Réduire les déchets des entreprises.
- ▶ Réduire les déchets du BTP.
- ▶ Utiliser les outils économiques.

La prochaine étape sera de lancer une consultation auprès des acteurs locaux et des citoyens.

Plusieurs actions sont déjà lancées ou perdurent depuis le précédent PLPDMA.

Une nouvelle action lancée en 2025 :

Aider financièrement les habitants qui souhaitent acheter un broyeur à végétaux.

Ce projet participe d'une part à responsabiliser le producteur sur la gestion de ses déchets verts et d'autre part à le sensibiliser aux techniques alternatives de jardinage dont le paillage et le compostage. Cette pratique contribue à diminuer les quantités d'eau potable consommées dans les jardins et de réduire les tonnages et le transport des apports au centre de traitement du SETOM, contribuant ainsi à baisser

l'empreinte carbone de la collectivité.

L'aide financière est plafonnée à 150€ à raison d'une seule attribution par foyer sur la durée globale du projet. La réduction des apports en déchets verts est estimée à environ 156 tonnes.

L'objectif est d'aider 3000 foyers sur la durée du PLPDMA soit en moyenne 500 par an. L'information a été diffusée auprès de la population dans le magazine de l'agglomération et via le site internet.

En 2025, **183 foyers ont été subventionnés**



Budget fonctionnement 2025
26 558 €



La promotion du compostage domestique individuel, quant à elle, **est lancée depuis fin 2011**. Plus de 6000 composteurs ont été fournis aux habitants dont **194 en 2025**. Les composteurs proposés sont en bois d'une capacité de 400 litres.

De plus, 9 lombricomposteurs ont été distribués en 2025 et un lombricomposteur collectif installé au restaurant administratif de la collectivité (4440 €).

Budget Investissement 2025
35 500 €

À noter :

En 2024, l'Agglomération Évreux Portes de Normandie s'est positionnée sur un scénario qui priorise le compostage individuel car la majorité des foyers sont en habitation individuelle avec jardin supérieur à 80 m².

Pour les autres typologies d'habitat, les ensembles collectifs, les immeubles, les centres bourgs, etc., la solution choisie est la collecte en apport volontaire. Elle consiste à déployer des abri-bacs sur des espaces publics où les habitants pourront faire leur apport de bio-déchets avec les bio seaux qui seront distribués à chaque foyer.

A l'issue d'une phase d'expérimentation sur 2026/2027, la gestion des bio-déchets par compostage et la collecte en apport volontaire pourra détourner environ 2 000 tonnes par an réduisant ainsi les coûts de traitement des ordures ménagères.

De nombreux projets pour optimiser la collecte des déchets



Afin de préserver les ressources, maîtriser les coûts, améliorer le service, l'agglomération Évreux Portes de Normandie a réalisé plusieurs actions. En premier lieu, un nouveau règlement de collecte a été **adopté en 2025**. Ce document permet une structuration juridique du service et s'inscrit comme l'élément majeur du pouvoir de police de collecte du Président. En est exclu du champ la gestion des dépôts sauvages sur les communes qui relève du pouvoir de police de chaque maire. Il permet de définir le champ d'intervention du service public de collecte, de préciser les droits et devoirs des usagers et de sanctionner les comportements contraires au règlement de collecte.

D'autre part, les modifications de fréquences de collecte opérée sur le territoire ont permis d'optimiser le service se traduisant par une baisse des ordures ménagères résiduelles (-10%) et une augmentation des emballages recyclables. Grâce aux suivis qualitatifs (23 en 2025) et aux animations (53 en 2025) réalisés par les ambassadeurs du tri, le taux de refus, c'est-à-dire les erreurs de tri, a diminué en 2025 avec **un taux à 27%** au lieu de 29% en 2024. La modification de la fréquence de collecte a également entraîné une diminution des heures supplémentaires et un taux de remplissage des bacs de plus de 90%. Néanmoins,

cette évolution a aussi amené de nombreux foyers à demander un changement de capacité de leur bac. Ce service est assuré en interne, l'équipe mobilisée a réalisé, pour l'année 2025, **7027 interventions**.

En outre, depuis 2024, la collecte des encombrants est réalisée par l'Association L'Abri. Cette collecte gratuite et sur demande, permet de valoriser au mieux ces déchets. En effet, une part des encombrants est acheminée à la Ressourcerie (magasin local d'économie sociale et solidaire situé sur Évreux) pour une seconde vie soit pour réparation, réutilisation ou réemploi. L'association estime que près de 90% des déchets collectés sont pris en charge par leur filière agréée. Seuls les DIB (Déchets Industriels Banals) sont acheminés en déchèterie ou au SETOM pour incinération.

Enfin, toujours dans cette optique d'optimisation, le **secteur Nord** du territoire a été repris **en régie communautaire depuis le 1^{er} septembre 2025**. Une étude a été réalisée en amont et mis en évidence que ce choix permettra d'améliorer la qualité de service, la gestion des éventuels dysfonctionnements, les remontées d'informations sur les problématiques de collecte et la maîtrise des coûts de fonctionnement.

NB : En 2025, l'Agglomération poursuit la structuration et la modernisation de son réseau de déchèteries et éco-points dans une logique de service public renforcé, de sécurisation, et d'amélioration de la valorisation des déchets. Ces actions répondent à la fois aux défis d'adaptation du service (hausse des apports, évolution des pratiques de collecte) et aux enjeux sociaux et environnementaux du territoire.

Budget investissement 2025
804 000 €

Budget fonctionnement 2025
72 000 €

Développer l'éducation à l'environnement



1 737

spectateurs au festival génération durable



5 171

personnes ont bénéficié d'une animation proposée par l'agglomération en lien avec l'environnement et le développement durable



65 enfants

ont participé à un parcours pédagogique autour du jardinage avec la Cité Éducative

L'éducation au développement durable est essentielle pour comprendre les enjeux environnementaux et adopter des comportements responsables. Elle contribue à construire une société plus consciente et plus respectueuse de son environnement. Sensibiliser dès le plus jeune âge, c'est donner les clés pour agir au quotidien et permettre à chacun de devenir acteur d'un avenir plus durable et solidaire.

Des événements annuels en faveur de l'éducation au développement durable



FESTIVAL de l'ENVIRONNEMENT « Génération Durable »

Chaque année, depuis 2012, Évreux Portes Normandie participe au Festival de l'environnement « Génération Durable », coordonné localement par NATURELLEMENT REUILLY.

Dans le cadre de l'organisation de ce Festival et d'actions de Biodiversité en lien avec la Trame Verte Bleue et noire, une Convention Pluriannuelle d'Objectifs a été établie entre EPN et l'Association Naturellement Reuilly pour une durée de 3 ans (2023-2026). Ce festival propose une programmation grand public de films d'horizons mondiaux évoquant plusieurs thématiques étudiées avec les acteurs locaux sur des sujets tels que la Biodiversité, l'Agriculture, le Naturalisme, le Climat ainsi que des débats, rencontres apportant un éclairage supplémentaire aux publics de tous horizons (grand public - scolaires - centres de loisirs...).

Pour cette édition 2025, 1 737 spectateurs ont participé au festival en 2025 soit 10 % de fréquentation en plus par rapport à 2024.



Budget fonctionnement 2025
4 000 €



Budget fonctionnement 2025
7 000 €

La Fête de la Sciences



La fête de la Science est une opération portée au niveau national par le Ministère de l'enseignement supérieur recherche, de l'Éducation et par la Région Normandie. L'agglomération co-coordonne avec eux les actions locales : village des sciences d'Évreux sur le site de Navarre de l'Université (campus d'Évreux) et les opérations hors-village qui ont eu lieu du 9 au 11 octobre 2025. Différentes directions de l'agglomération sont impliquées et portent des actions de vulgarisation scientifique.

L'objectif est de valoriser les filières et les métiers scientifiques ainsi que l'offre de formations supérieures présente sur le territoire, en permettant au grand public comme aux élèves de découvrir le monde des sciences et de rencontrer directement des scientifiques issus d'horizons variés : entreprises, laboratoires de recherche, structures associatives ou acteurs bénévoles.

Le dispositif s'adresse à tous les publics afin de favoriser le partage des savoirs entre scientifiques et citoyens. En créant ces rencontres, l'ambition est également de susciter des vocations chez les jeunes, en leur offrant une vision concrète, accessible et inspirante des carrières scientifiques.

Le thème de l'édition 2025 fut « Intelligence(s) » proposant aux publics une approche pluri et transdisciplinaire : avancées en neurosciences, IA, intelligences des systèmes mais aussi physique, biologie, développement durable, économie, sociologie, santé, environnement, transitions... **Ce sont en tout 35 projets proposés sur les 3 jours.**

Plusieurs directions de l'agglomération participent également à l'évènement : le service environnement qui a animé un atelier de découverte du monde des abeilles et la cellule industrie qui a présenté un stand sur le fonctionnement d'un centre de traitement des eaux usées avec une maquette en eau en circuit fermé.

L'évènement a accueilli 2000 participants dont 1300 scolaires représentant 51 classes, issues d'EPN et plus largement du département.



Dans le cadre du festival **Anthroposcène** programmé par le Tangram, l'agglomération propose l'intervention et la participation de chercheurs des laboratoires universitaires ébroïcien.

En 2025, **trois conférences** ont été proposées par 3 laboratoires du Campus d'Évreux sur la thématique de l'année « Nos liens invisibles » :

- Amis pour la vie, Comment s'inspirer du parasitisme pour le développement de nouveaux biomatériaux par Christophe Egles professeur en neurobiologie et Guillaume Bagnolini (laboratoire PBS - CNRS équipe BIOMATT), le Mercredi 23 avril
- Les Champignons : du microscope à la dépollution des sols par Florence Koltalo enseignante chercheuse en chimie (laboratoire Carmen), le samedi 26 avril 2025
- Les microbiotes cutanés et du sol par Rached Ismael et Corinne Barbey, docteurs en microbiologie au laboratoire CBSA, le samedi 03 mai 2025

Environ 600 personnes ont assisté à ces conférences.

Des animations à destination des scolaires et du grand public



L'éducation à l'environnement et au développement durable est un enjeu majeur pour le territoire, et notamment auprès des jeunes, futurs citoyens de demain. Dans ce sens, différentes directions de la collectivité sont impliquées dans la sensibilisation auprès du grand public et des scolaires autour de 4 grands thèmes.

La prévention et tri des déchets

Le service prévention, qualité et communication des déchets d'Évreux Portes de Normandie propose aux établissements primaires des animations scolaires gratuites sur les thématiques suivantes : Prévention et valorisation des déchets, le gaspillage alimentaire et comment réduire sa production de déchets.

Les ambassadeurs du tri se mobilisent également sur les grandes manifestations du territoire, cela permet de cibler un grand nombre de personnes sur un temps réduit. Ils coordonnent l'ensemble des actions liées à la gestion des déchets sur les sites et/ou réalisent des animations.

Au total en 2025, 1 216 élèves et 2 435 personnes grand public ont bénéficié de ces animations.



La préservation de la ressource en eau

Des visites du Centre de Traitement des Eaux Usées (CTEU) ou des animations sur le traitement de l'eau au sein des établissements sont proposées gratuitement aux scolaires (l'école élémentaire jusqu'aux étudiants) pour les sensibiliser à la préservation de la ressource en eau.

L'animation leur permet de découvrir le circuit de l'eau et le fonctionnement d'une station d'épuration à travers deux films, dont un sur l'impact des lingettes jetées dans les toilettes. Ils explorent la maquette du Centre de Traitement des Eaux Usées, observent au microscope les micro-organismes présents dans les eaux usées. Ils assistent à l'atelier «Lave ton eau», qui illustre les principales étapes du traitement. La séance se termine par un quizz.

Lorsque l'activité se déroule sur site, le bassin d'aération et l'ouvrage de traitement du phosphore sont également présentés.

En 2025, **670 personnes** ont bénéficié de cette animation. Des portes ouvertes du CTEU sont proposées aux usagers lors de la Journée Mondiale de l'Eau le 22 Mars.



La protection de la nature (hors Évreux)

Dans le cadre d'une convention cadre et d'une convention votée annuelle, EPN finance l'association Naturellement Reuilly pour la réalisation de 20 demi-journées de sensibilisation à la nature dans les écoles d'EPN.

En 2025, le thème était la Biodiversité au jardin.

Pour le cycle 1, les élèves fabriquent des boules de graisse en intérieur, puis découvrent les petites bêtes lors d'une exploration en extérieur.

Pour le cycle 2, un diaporama en intérieur permet de mieux connaître les oiseaux du jardin ou les hirondelles, tandis qu'une sortie autour de la mare offre l'occasion d'identifier la faune et la flore aquatiques.

Pour le cycle 3, les élèves découvrent la faune du



bâti et les moyens de l'accueillir, avant de mener des actions concrètes, comme l'installation de nichoirs et la recherche des principaux hotspots de biodiversité du village.

En 2025, **650 élèves** ont participé à une animation nature.



Budget fonctionnement 2025
8 000 €

L'alimentation

Un travail important est mené pour permettre aux enfants d'accéder à une alimentation saine. L'objectif est de sensibiliser les plus jeunes au plaisir de manger, à l'équilibre alimentaire, au respect des rythmes de repas et à la convivialité autour de la table. Dans le cadre du partenariat entre l'UCP, les centres de loisirs et les écoles des quartiers prioritaires, les enfants bénéficient d'ateliers ou d'animations autour de l'alimentation et l'éducation au goût.

Dans les centres de loisirs, **200 enfants** en ont bénéficié en 2025 amenant la majeure partie à goûter de nouveaux aliments.

Au sein des écoles des quartiers prioritaires, le dispositif est différent. En effet, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la

Jeunesse déploie pour la cinquième année les petits déjeuners à l'école dans les territoires prioritaires. L'État finance le dispositif à hauteur de 1,30 € par petit déjeuner.

Parce que l'alimentation joue un rôle essentiel dans la santé, le bien-être et les apprentissages, cette action vise à renforcer l'éducation à l'alimentation et à soutenir les élèves confrontés à des inégalités sociales.

Pour l'année scolaire 2025-2026, l'Inspection académique concentre le dispositif sur le réseau REP+, pour les élèves de maternelle et de CP, sur des cycles de six semaines. Mis en place du 3 novembre 2025 au 19 juin 2026, il prévoit la distribution de 8 137 petits déjeuners.



Budget fonctionnement 2025
10 578 €

(budget sur une année scolaire)

La cité éducative, un levier pour sensibiliser les jeunes au développement durable

La Cité Éducative a pour ambition de renforcer l'action éducative dans les quartiers prioritaires de la Madeleine, Nétreville et Navarre. Elle mobilise l'ensemble des acteurs institutionnels, scolaires et éducatifs afin d'assurer une continuité éducative cohérente et de qualité pour tous les enfants et jeunes de 0 à 25 ans, de la petite enfance à l'insertion professionnelle. L'objectif est de favoriser le développement, l'épanouissement et l'autonomie des enfants et des jeunes grâce à une offre éducative adaptée. Elle contribue également à l'apprentissage du vivre ensemble, à l'égalité des chances, à la responsabilisation, ainsi qu'à l'implication active des jeunes et de leurs familles.

Parcours environnement à Nétreville



Ce projet rayonne sur l'ensemble du quartier de Nétreville en impliquant le collège, une école, le centre social ainsi que le centre de loisirs, favorisant ainsi une dynamique éducative collective.

Assurer une coordination renforcée entre les différents établissements scolaires du quartier et les acteurs associatifs constitue un axe majeur de la démarche engagée en vue de la labellisation E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable) du réseau. Dans ce cadre, divers ateliers sont déployés, articulant actions de sensibilisation et mises en pratique concrètes, afin de soutenir l'acquisition de connaissances et de compétences liées au développement durable : maraîchage, atelier de cuisine, permaculture. Il mobilise de nombreux partenaires tels que le lycée Horti pôle, Lab Normandie, l'Institut Médico Pédagogique et Impulsion fertile.

Par ailleurs, l'aménagement du parc Christophe Colomb, spécifiquement dédié aux usages pédagogiques de l'école Jacques Cartier, s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Ce nouvel espace permettra de renforcer les projets éducatifs menés au sein des établissements, en favorisant l'expérimentation, l'observation et l'implication des élèves dans des démarches environnementales structurées.

Ce projet a été présenté le 21 janvier 2025 aux rencontres nationales des cités éducatives qui s'est déroulé à Paris.



Le projet « Jardinons à l'école »

Dans le cadre d'un projet pédagogique mené tout au long de l'année, les élèves de l'école maternelle Maxime Marchand (**62 enfants au total**) ont participé à un parcours autour du jardinage, en partenariat avec le lycée horticole. Ce projet riche et concret leur a permis de découvrir, par la pratique, le monde du vivant et les gestes essentiels du jardinier.

Plusieurs ateliers ont rythmé l'année. Les enfants ont d'abord construit un hôtel à insectes, accompagnés d'une sensibilisation à la protection de la biodiversité et au rôle essentiel des insectes dans l'équilibre de la nature. Ils ont ensuite exploré l'univers des plantes

aromatiques à travers des activités de reconnaissance par l'odeur, le toucher et le goût, favorisant ainsi l'éveil des sens.

Le travail au jardin s'est poursuivi avec la préparation du sol : désherbage, aération et mise en place du paillage pour protéger la terre. Les élèves ont ensuite planté fleurs et légumes dans les jardinières de l'école, découvrant les différentes étapes de la croissance des plantes.

Ce parcours a permis aux enfants d'apprendre en manipulant, tout en développant leur curiosité, leur sens de l'observation et leur respect de la nature.



Budget fonctionnement 2025 :
10 000 €



Budget fonctionnement 2025 :
2 500 €

Favoriser la culture et accompagner la cohésion sociale



46 contes et légendes recueillis en 2025



35 étudiants inscrits au campus connecté



36 projets retenus dans le cadre de l'appel à projet du Projet Social d'Agglomération

En 2025, de nombreuses actions ont été menées pour favoriser la découverte artistique, encourager la participation des habitants et renforcer la cohésion sociale sur tout le territoire.

Parcours culturels pour les enfants, orchestres dans les quartiers, accès élargi aux musées, collecte participative de contes, campus connecté, Projet Social d'Agglomération, France Services ou encore Grenelle du Handicap : autant de dispositifs qui contribuent à soutenir l'inclusion, l'apprentissage et l'épanouissement de chacun.

Favoriser l'accès à la culture

Parcours d'éducation artistique et culturelle au Conservatoire

Le conservatoire s'engage à favoriser la découverte du spectacle vivant auprès des élèves, en leur offrant l'opportunité d'assister à différents concerts et représentations dans des lieux variés. Cette démarche vise à éveiller leur curiosité artistique et à les sensibiliser à la richesse des pratiques culturelles, afin de former le public de demain dans une perspective de développement durable.

En partenariat avec les communes de l'Agglomération désireuses d'accueillir un projet artistique et l'éducation nationale pour les élèves scolarisés, des actions concrètes sont proposées. Elles visent à rapprocher les jeunes générations de la création musicale et contribuer à **l'ancrage de la culture** dans le territoire.

Chaque projet est un événement fort pour les enfants avec la rencontre d'artistes. En 2025, un concert au Théâtre Legendre d'Évreux a également permis à 400 enfants de voir et d'entendre un spectacle dans ce théâtre à l'italienne.

Au total en 2025, 20 représentations ont eu lieu sur le territoire permettant de sensibiliser **2600 enfants**.



Des orchestres dans les quartiers de la Madeleine et Nétreville à Évreux

Cette démarche vise à rendre la culture accessible à tous, en particulier aux publics éloignés des pratiques artistiques. À travers des projets partagés avec les maisons de quartier, des actions concrètes sont proposées : ateliers de création, concerts et animations conçus pour répondre aux attentes du public ciblé. Ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique de lien social et familial. La participation des familles est encouragée, notamment par leur venue aux concerts et par des actions favorisant le lien à la parentalité.

Enfin, un accent particulier est mis sur l'engagement

des participants dans la durée, afin de pérenniser la pratique musicale et de faire de la culture un vecteur d'épanouissement et de cohésion.

Ce projet est mené en partenariat avec la maison de quartier de Nétreville, la Politique de la ville d'Évreux, la Cité éducative et la Direction de la culture.

En 2025, **trente enfants** étaient inscrits dans le dispositif et 3 concerts ont été réalisés sur Nétreville et lors de la fête de la musique. Les élèves des 2 orchestres se sont réunis avec les élèves du conservatoire pour réaliser une création. Au total, 100 enfants, musiciens et chanteurs, étaient présents.



L'accès aux musées

Les musées ont parmi leurs missions cardinales celle de s'adresser au public le plus large possible. Des actions sont donc conduites auprès de publics diversifiés : tout petits, jeune public, public scolaire et extra-scolaire, famille, public senior (travail avec les EPHAD) ou en situation de handicap.

En 2025, plus de 23 000 visiteurs ont été accueillis au musée d'Évreux et 1451 au musée de La Couture-Boussey. De nombreux groupes scolaires viennent au sein des musées, mais également des groupes adultes (dont en situation de handicap). Des opérations hors-les-murs sont également réalisées dans les EPHAD.

Collecte de contes et légendes sur le territoire d'Évreux Portes de Normandie

Une grande collecte de contes et légendes a été organisée sur le territoire d'Évreux Portes de Normandie de juillet à décembre 2025 via une plateforme de participation citoyenne. Cette thématique constitue un axe stratégique de la **nouvelle stratégie tourisme (2025-2027)** permettant de construire une identité romancée à partir d'ancrages historiques forts. Le recensement des contes et légendes s'inscrit dans une dynamique de mobilisation collective, pour redonner aux habitants du « bien commun » à partager. Il s'agit de puiser dans notre histoire locale, identifier et avoir conscience de ce qui rend notre territoire unique. Historiens, conteurs, acteurs publics et privés, habitants ont été invités à remettre au goût du jour les contes et légendes de leur enfance ou de leurs villages.

Les objectifs de cette collecte :

- Préserver ce patrimoine oral : transmission & sauvegarde de récits locaux. (Les contes et légendes se transmettent oralement, de génération en génération. Cette collecte participative contribuera à la mémoire collective de notre territoire).
- Faire revivre nos imaginaires communs et (re)découvrir le territoire « autrement » pour les visiteurs de demain.



Développement d'un tourisme expérientiel (ex : création d'expériences immersives), capitaliser sur les récits collectés pour attirer des visiteurs hors des sentiers battus.

- Renforcement de l'identité territoriale : identifier et avoir conscience de ce qui rend notre territoire unique, renforcer le sentiment d'appartenance à notre territoire.

Cette collecte de « contes et légendes » bénéficie de la collaboration du service Archives & Patrimoines d'EPN, la médiathèque de la ville d'Évreux, la Direction Cohésion sociale et vie associative, le Comptoir des Loisirs (office de tourisme d'Évreux Portes de Normandie), des Mairies et associations locales. La

Société Libre de l'Eure, la Mission archéologique départementale, les éditions Varou, l'association La Piterne apportent également leur contribution scientifique à cette collecte.

De plus, un comité scientifique est chargé de la validation des contes et légendes collectés et apporte ses préconisations pour l'enrichissement de cette collecte.

En 2025, 46 contes et légendes ont été recueillis sur un ensemble de 19 communes du territoire.

Une conférence presse a été organisée le vendredi 11 juillet 2025 au Comptoir des Loisirs pour présenter le lancement de cette collecte de contes et légendes.




Budget fonctionnement 2025
3 950 € TTC

Accompagner la cohésion sociale et l'épanouissement de tous



Le « campus connecté »

Un « campus connecté » est un tiers lieu d'enseignement et d'études équipé pour suivre des formations à distance (y compris hors du territoire). Chaque étudiant est accompagné et encadré par un tuteur-coordonnateur mis à disposition par l'agglomération.

Sur l'année scolaire 2025-2026, **35 étudiants** ont intégré le dispositif, des inscriptions en nette évolution depuis son début en 2021 où seulement 11 étudiants étaient inscrits.

Le public du campus connecté est constitué d'étudiants et de publics dit « empêchés » et donc souhaitant suivre des études à distance pour différentes raisons :

- Publics sportifs ne pouvant pas suivre des études en présentiel (contraintes horaires, entraînements)
- Publics présentant des troubles ou une impossibilité de suivre des études dans un environnement classique en présentiel
- Publics en reprises d'études, en activité, ou devant disposer d'un emploi du temps adapté (« chargé de famille » ou « aidant »)
- Publics dont les ressources ne leur permettent

pas de suivre les études de leur choix en présentiel (lieu éloigné, dans une grande ville, métropole...)

Pour le territoire, le projet permet de compléter l'offre de formation, de suivre sur place, tout ou partie d'un cursus non existant sur le territoire. Il favorise la levée des freins des étudiants locaux et la poursuite d'études choisies. Il permet de réduire la fracture territoriale en facilitant l'accès aux études supérieures à des publics qui n'en n'auraient pas forcément suivi ainsi qu'à des publics en fragilité économique ou empêchés. Il sédentarise et ancre localement de nouveaux étudiants.

Enfin, il facilite le recrutement des sportifs de haut niveau ou musiciens par les clubs locaux, qui souhaitent poursuivre leurs études tout en restant à Évreux.

Ce projet sur 5 ans est financé également par la Caisse des Dépôts et la Région Normandie. L'université de Rouen, quant à elle y contribue en nature (locaux, enseignants...). Il a été co-construits avec de nombreux acteurs du territoire. En complément des études, ce dispositif offre des temps de convivialité entre les étudiants qui réalisent régulièrement des projets collectifs.




Budget fonctionnement
112 000 €

Budget investissement
10 000 €

Subvention
(Région & Caisse des Dépôts)
106 000 €

Le Projet Social d'agglomération

Le Projet Social d'Agglomération (PSA) d'Évreux Portes de Normandie s'appuie sur le nouveau cadre contractuel proposé par la Caisse d'Allocations Familiales : la Convention Territoriale Globale (CTG). Cette démarche vise à renforcer la cohérence, la coordination et l'efficacité des actions menées en direction des habitants, tout en optimisant les ressources mobilisées dans les champs éducatif et social. Signée pour une durée de cinq ans, la CTG d'EPN associe 17 signataires, dont cinq institutions (CAF, Département, Préfecture, Éducation nationale, CPAM) et douze territoires.

Le PSA s'articule autour de quatre grandes thématiques : la continuité éducative (petite enfance, enfance, jeunesse), le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits incluant l'inclusion numérique. Il repose sur un postulat essentiel, celui de l'adaptation de l'offre de services aux besoins variés des habitants et aux réalités locales. Il poursuit une finalité commune : construire et déployer des parcours cohérents et partagés pour les habitants, en réponse à trois enjeux majeurs du territoire : l'équité territoriale, la place de l'habitant et la cohérence de l'offre.

Au total, 33 fiches-projets structurent le plan de développement du PSA jusqu'en décembre 2028.

La dynamique partenariale s'est traduite par 17 rencontres avec 58 élus, dont une soirée Coopér'Action et six Rencontres Territoriales. En parallèle, quatre journées thématiques interprofessionnelles « Activ'action » ont rassemblé 166 participants issus de 33 structures, et 22 groupes de travail ont été animés.

En structurant ainsi une coopération large et continue entre institutions, collectivités, acteurs de terrain et professionnels, le PSA permet de développer une politique sociale territoriale cohérente, partagée et adaptée aux besoins des habitants.

Concernant l'appel à projets PSA de 2025, 43 projets ont été déposés et 36 ont été retenus, représentant 19 porteurs de projets différents.

Ils représentent une enveloppe budgétaire de 180 000 € réparti de la manière suivante :

- Continuité éducative = 9 projets / 27 150 €
- Parentalité = 6 projets / 20 100 €
- Animation de la vie sociale = 16 projets / 108 400 €
- Accès aux droits et inclusion numérique = 3 projets / 20 000 €
- Handicap = 2 projets / 5 150 €




Budget fonctionnement 2025
180 000 €

Le dispositif France services

Le dispositif France Service permet de favoriser l'accès aux droits et aux services publics afin de garantir l'égalité entre tous les citoyens. Cela passe par une meilleure information, des démarches simplifiées et un accompagnement de proximité. Réduire le non-recours aux droits permet de s'assurer que chacun bénéficie réellement des aides et dispositifs existants, souvent méconnus ou difficiles à mobiliser. Enfin, agir contre les inégalités territoriales implique de rapprocher les services des

habitants et d'adapter l'offre aux besoins locaux, afin que chaque territoire dispose d'un accès équitable aux ressources et aux services publics.

Le territoire dispose de 3 espaces dédiés, 1 mobile pour les communes rurales et deux autres situés dans le quartier de la Madeleine et sur la commune de Saint-André-de-l'Eure.

Chaque espace est subventionné par l'état à hauteur de 50 000 €



Budget fonctionnement 2025
327 650 €

Subvention
150 000 €

Vivre avec son handicap dans la ville

Forum Handicap

d'Évreux et son agglomération

Mercredi 25 Juin 2025 | 10h - 18h
Halle des Expositions



Le Grenelle du Handicap de la Ville d'Évreux

La ville d'Évreux a lancé en 2014 le Grenelle du Handicap afin d'offrir aux acteurs locaux un espace de concertation dans la construction de la politique municipale en faveur du handicap et de l'accessibilité.

Les objectifs généraux du grenelle sont les suivants :

- ▶ Garantir l'égalité d'accès à des droits fondamentaux,
- ▶ Améliorer la qualité de vie de la population en situation de handicap,
- ▶ Veiller à ce que chacun, quel que soit l'âge, le degré de mobilité ou ses facultés ait accès à toutes les ressources et prestations.

40 associations du champ du handicap sont associées à ce Grenelle. En 2025, 41 groupes de travail ont été organisés représentant 301 participants. En terme d'actions, 79 ont été proposées durant l'année mobilisant 3 638 personnes.

Le premier forum du handicap s'est déroulé en juin 2025 et a accueilli 2 000 personnes.



Budget
fonctionnement 2025
60 000 €

Prévenir, protéger et accompagner les habitants



Ouverture d'une **crèche**
« Répit Parental »



5 000
consultations au sein
du Doctobus



Plus de **2 000** jeunes
sensibilisés aux questions
de citoyenneté et de responsabilité
pénale

Grâce à un travail étroit avec de nombreux partenaires, l'agglomération a consolidé et développé, en 2025, des actions concrètes pour soutenir les familles, améliorer l'accès aux soins et accompagner les publics les plus fragiles : l'ouverture d'une crèche Répit Parental, le déploiement d'actions de prévention via l'Atelier Santé Ville, ainsi que les solutions contre la désertification médicale. À cela s'ajoutent les actions menées pour prévenir la délinquance et favoriser la citoyenneté, soutenues par un réseau d'acteurs mobilisés sur l'ensemble du territoire.

Aider les familles : Ouverture d'une crèche Répit Parental

L'agglomération dispose, depuis 2021, de deux crèches à Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP) implantées en Quartier Prioritaire de la Ville. Situées à La Madeleine et Nétreville, elles jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des familles. En effet, elles facilitent l'insertion professionnelle des parents grâce à un accueil accessible, modulable et adapté à leurs besoins, tout en contribuant à réduire les inégalités territoriales.

En 2025, une nouvelle structure d'accompagnement a été ouverte : une crèche **Répit Parental** qui offre un soutien aux familles en situation de fragilité en prévenant l'épuisement parental et en favorisant le bien-être de l'enfant comme celui du parent.

Ces projets s'inscrivent dans une démarche globale de cohésion sociale, en intégrant des pratiques écoresponsables (application de la loi Egalim, tri des déchets, couches ecolabel (OEKO-TEX),

recours à des fournisseurs locaux). Il repose sur un partenariat large mobilisant France Travail, la Mission Locale, le Département (PMI), la CAF, les centres d'hébergement, les associations locales et les centres sociaux.

Ouverte en septembre, la crèche Répit Parental a accueilli **13 familles représentant 20 enfants**. L'année 2025 a également été marquée par la mise en place **d'ateliers des Mamans**, fortement appréciés et ayant suscité une participation active.

Le dispositif AVIP, quant à lui, s'affirme aussi comme une structure phare du territoire, répondant efficacement aux besoins en matière d'insertion professionnelle et de soutien à la parentalité. En effet, 260 familles ont été reçues et accompagnées depuis la création du dispositif, dont plus de **80 % des parents sont actuellement en activité** (emploi ou formation).



Budget
fonctionnement 2025
2 000 €



Budget
investissement 2025
7 000 €

Vivre en bonne santé : l'Atelier Santé Ville



Au sein des Quartiers Politique de la Ville, l'**Atelier Santé Ville (ASV)** assure une fonction de coordination et d'accompagnement des acteurs locaux dans leurs démarches de projet autour des thématiques de santé et des publics prioritaires (la santé mentale, les conduites addictives, la nutrition, l'activité physique, la parentalité ou encore le dépistage des cancers). Il vise à une amélioration de l'état de santé des populations des QPV au travers de démarche de prévention et promotion de la santé.

Les acteurs de la Politique de la Ville, de la Cité Éducative, de l'Éducation Nationale, de l'Agence Régionale de Santé ou encore les Centres Sociaux comptent parmi les principaux partenaires de l'ASV.

En 2025, 31 actions ont été accompagnées ou co-portées par l'ASV, représentant 2 312 personnes touchées. De plus, 14 projets ont bénéficié de fonds publics pour leur développement.

L'année 2025 a été marquée par :

- ▶ Le développement des ateliers Reflexes Santé et la formation d'un médecin formateur avec l'ASV et le RTPS
- ▶ Le financement d'un nouveau Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement Inter-établissements (CESCEI) par l'ARS
- ▶ La mise en place d'un Groupe de Travail Santé mentale des jeunes en QPV



Lutter contre la désertification médicale

Évreux Portes de Normandie s'engage pour garantir l'accès aux soins sur un territoire fortement touché par la désertification médicale. Grâce à des dispositifs innovants et à une coopération étroite avec les acteurs de santé, la collectivité œuvre à offrir à chaque habitant un parcours de soins de proximité, de qualité et accessible à tous.

Le Doctobus



Ce projet s'inscrit pleinement dans la politique globale menée par Évreux Portes de Normandie pour lutter contre la désertification médicale. À la fin de l'année 2025, près de 18 000 habitants de l'agglomération ne disposaient pas de médecin traitant, illustrant l'ampleur des besoins en matière d'accès aux soins. L'ambition de la collectivité est de garantir à chaque habitant une offre de santé de proximité, accessible tout au long du parcours de vie, conciliant qualité, sécurité et équité territoriale. Il s'agit également d'assurer une réponse efficace aux demandes de soins non programmés.

Le projet repose sur une coopération étroite avec plusieurs partenaires institutionnels : la CPAM, l'ARS, l'Ordre des médecins, ainsi que la Cellule Régionale de Coordination des Soins Non Programmés (CCSNP).

Les résultats enregistrés témoignent de l'impact du dispositif. En 2025, le Doctobus a réalisé **5 000 consultations**, portant à 14 000 le nombre total de consultations depuis son lancement en mars 2023. La file active atteignait cette même année 5100 patients, montrant l'appropriation croissante du dispositif par la population. Par ailleurs, **1 460 patients avaient désigné le Doctobus comme médecin traitant en 2025**, contre 1300 en 2024, confirmant une progression continue.

L'année 2025 a également été marquée par l'**arrivée d'un médecin à temps plein**, intervenant à la fois au sein du Doctobus et du Centre de Santé Municipal d'Évreux-Navarre. Cette ressource supplémentaire a permis de consolider l'offre de soins et d'améliorer la capacité d'accueil des patients. Enfin, le Doctobus a reçu la **labellisation France Santé en décembre 2025**.



Le Centre de Santé Municipal Évreux-Navarre



En complément de l'activité du Doctobus, le **Centre de Santé Municipal d'Évreux-Navarre** vise à proposer une offre de soins de proximité destinée aux habitants d'Évreux et d'Évreux Portes de Normandie dépourvus de médecin traitant. Ils sont aujourd'hui 8 000 dans cette situation sur la seule ville d'Évreux. Ce centre a pour vocation de renforcer l'attractivité du territoire auprès des professionnels de santé en leur offrant une pratique salariée, totalement dépourvue des contraintes administratives et financières qui

accompagnent l'exercice libéral de la médecine.

Ouvert le 31 mars 2025, le centre s'appuie sur un partenariat étroit avec l'ARS, la CPAM et la Cellule Régionale de Coordination des Soins Non Programmés. Il a réalisé 3 000 consultations, constitué une file active de 1 200 patients et assure désormais le suivi de 500 habitants en tant que médecin traitant. Ce centre a également obtenu le **label France Santé en décembre 2025**.



La Cabine de pré-consultation en ophtalmologie Doctovue

Implantée dans les locaux de la Maison de la Santé, la cabine Doctovue, créée par la société Eyeneed, vise à favoriser l'accès rapide et sécurisé à un ophtalmologue. Le délai moyen pour obtenir un RDV sur le territoire d'EPN oscille entre 6 mois et 1 an selon les types de population et l'urgence de la demande. La cabine Doctovue, permet une rationalisation du temps médical et garantit à ce jour un accès aux soins sous 2 à 3 semaines. En 2025, elle a accueilli **365 patients** pour un taux de remplissage des créneaux proposés de 40%.

Prévenir la délinquance

Le cadre d'orientation 2025-2027 en matière de sécurité et de prévention de la délinquance, adopté le 7 octobre 2025, définit les priorités d'action du territoire. En plus du soutien aux élus, de la promotion de la citoyenneté et de la lutte contre les violences intrafamiliales, la parentalité est désormais reconnue comme un axe majeur.

Le CISPD dispose d'un budget de 12 000 € destiné à soutenir les acteurs locaux par le biais de subventions. Il a notamment contribué au financement :

- ▶ de **trois antennes** du CIDFF (Saint-André-de-l'Eure, Gravigny, Saint-Sébastien-de-Morsent),
- ▶ d'**associations** œuvrant auprès des familles touchées par l'incarcération en favorisant le maintien du lien familial pour réduire la récidive,
- ▶ et d'**actions de sensibilisation** sur l'écoute non suggestive afin d'améliorer le recueil de l'information préoccupante dans le cadre de la procédure pénale.

En parallèle, une enveloppe complémentaire de 4100 € permet de financer des prestations spécifiques. En 2025, le CISPD EPN et le CLSPD d'Évreux ont cofinancé, avec plusieurs partenaires, les journées Prox'Aventures, des interventions



menées, dans les collèges, par des policiers et gendarmes bénévoles pour renforcer le dialogue entre jeunes et forces de sécurité.



Grâce à l'implication de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et des établissements scolaires (exposition pour les 9/13 ans), **plus de 2 000 jeunes ont été sensibilisés** aux questions de citoyenneté et de responsabilité pénale.

Le CISPD accompagne également les CLSPD de Saint-Sébastien-de-Morsent et de la ville d'Évreux. Le contexte particulier de cette dernière a conduit à de nombreuses actions, notamment de suivi individuel, en lien avec les bailleurs sociaux et la Direction de la Prévention et de la Sécurité Publique (police municipale, médiation). Par ailleurs, le CISPD EPN et le CLSPD d'Évreux soutiennent l'accueil d'une quinzaine de travailleurs d'intérêt général (TIG) dans les services Propreté Urbaine et des Sports.



Soutenir une économie de transition



10 nouveaux artisans engagés dans le dispositif « Eco-défis »



Une stratégie touristique adoptée avec un objectif de **tourisme durable**



3 associations locales de l'économie circulaire soutenues financièrement

L'agglomération Évreux Portes de Normandie poursuit son engagement en faveur d'un développement territorial solidaire et durable. À travers une série d'actions structurantes menées en 2025, elle accompagne à la fois la transition écologique, l'insertion professionnelle, l'entrepreneuriat, l'attractivité économique et le développement touristique.

Les initiatives présentées ci-après illustrent cette ambition : développement de l'économie circulaire, soutien aux Ateliers et Chantiers d'Insertion, accompagnement des jeunes vers l'emploi, encouragement à l'entrepreneuriat dans les quartiers, valorisation du patrimoine par le tourisme durable ou encore amélioration des pratiques environnementales des artisans.

Développer l'économie circulaire sur le territoire

Dans le cadre de son Contrat d'Objectifs Territorial, l'agglomération a engagé une démarche de diagnostic sur l'économie circulaire. Celui-ci sera finalisé au cours de l'année 2026. Certaines actions sont déjà mises en place sur cette thématique comme l'accompagnement des structures locales d'insertion.

Accompagnement et soutien des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et des Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).



Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) ont pour mission d'accueillir, d'embaucher et de mettre au travail, grâce à des supports pédagogiques adaptés, des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Chaque ACI est conventionné par la DREETS, qui finance en partie leur fonctionnement et l'accompagnement socio-professionnel, tandis que l'État apporte une aide spécifique au financement des postes. D'autres partenaires publics, tels que les Conseils départementaux, les communes ou les intercommunalités, peuvent également contribuer. C'est le cas de l'agglomération Évreux Portes de Normandie.

Les ACI développent des activités utiles socialement, souvent innovantes, dans des secteurs comme l'entretien des espaces verts, l'agriculture biologique,

l'économie circulaire ou encore le recyclage.

Leur activité repose généralement sur quatre fonctions :

- Collecte,
- Valorisation des matières et objets collectés,
- Vente à bas prix des biens remis en état,
- Sensibilisation et éducation à l'environnement

Une coopération existe entre les ACI eurois afin d'éviter toute concurrence, tant sur les zones de collecte que sur les types d'objets récupérés. Depuis de nombreuses années, l'agglomération soutient ces structures par des subventions. Depuis 2022, ce soutien prend la forme d'une subvention socle de 5 000 € par structure, complétée d'une part

variable liée au nombre de salariés résidant sur le territoire d'EPN et au nombre de sorties positives (emploi ou formation). 3 Structures sont soutenues : L'association l'Abri, ADS Insertion et CICERONE.

À noter que l'association CICERONE, a reçu également une subvention de 9 000 € pour l'année 2025 en lien avec leurs actions de promotion de

la mobilité douce en renforçant l'autonomie des participants. En effet, au travers de son projet vélo-école, l'association avait prévu d'initier 40 personnes sur les ateliers suivants : savoir pédaler, savoir circuler, savoir rouler à vélo. Finalement 55 personnes ont été accompagnées durant 28 séances réalisées. 90 % sont issues du territoire d'EPN.



Budget fonctionnement 2025
40 500 €



Accompagner la recherche d'emploi et la formation

Le programme 100 Chances 100 Emplois

Créé par Schneider Electric il y a plus de 20 ans, ce programme vise à accompagner les jeunes de 18 à 30 ans, diplômés ou non, dans leur accès à l'emploi. Son objectif principal est de favoriser l'égalité des chances, notamment pour les jeunes issus des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), souvent éloignés de l'emploi et dépourvus de réseau professionnel.

Grâce à une formation-coaching animée par un organisme spécialisé et à la mobilisation d'un vaste réseau d'entreprises partenaires, le dispositif permet aux jeunes :

- d'acquérir les codes de l'entreprise,
- de bénéficier d'un accompagnement personnalisé,
- d'être mis en relation avec plus de 1 500 entreprises engagées au niveau national.

Localement, le dispositif est co-piloté par SOS Intérim et Schneider Electric, aux côtés d'un réseau d'une quarantaine d'entreprises (Manpower, Rydge, La Filature, FFB...). Des services internes à l'agglomération peuvent également accueillir les jeunes en immersion ou en emploi.

Les jeunes sont orientés par divers prescripteurs : Mission Locale, France Travail, Cap Emploi, services jeunesse, associations de quartier, structures socio-professionnelles ou encore des organismes de formation. Certains rejoignent aussi le programme



de leur propre initiative, notamment via les réseaux sociaux.

Depuis 2022, 100 Chances 100 Emplois a quitté la structure Schneider Electric pour devenir une association dotée d'un conseil d'administration composé d'entreprises et d'acteurs de l'emploi. Les entreprises adhérentes versent une cotisation, ouvrant droit à une réduction fiscale, permettant de financer les actions et la structuration nationale du dispositif.

La mise en œuvre reste organisée par bassin, sous la coordination des co-pilotes entreprises et du pilote emploi d'EPN.

Sur l'année 2025 :

- 67 jeunes présents aux réunions d'information collective
- 27 jeunes ayant pitché (entrée dans le dispositif)
- 67% de sorties positives
- 1 session expérimentale 16-18 ans organisée du 31/03 au 04/04
- Collaboration active avec la Cité Éducative pour renforcer l'accompagnement des jeunes des QPV.



Budget fonctionnement 2025
43 100 €

Subvention
10 000 €

CitésLab - Entreprises Quartiers 2030

Il existe sur le territoire d'Évreux Portes de Normandie, trois quartiers identifiés Quartiers prioritaires de la politique de la ville : La Madeleine, Nétreville et Navarre.

L'agglomération a repris l'activité Cités Lab en 2016 ainsi que le chef de projet historique (en poste depuis 2013), suite à la fermeture, fin 2015, de la Maison de l'emploi qui avait mis en place le dispositif. Le chef de projet dispose d'un bureau à la PEPITE, proche du Quartier Prioritaire de Nétreville. Cette PEPITE (Plateforme d'Emergence de Projets et d'Insertion du Territoire d'Évreux) est un lieu qui accueille des porteurs afin qu'ils travaillent sur leur projet en bénéficiant de matériel informatique, de permanences des partenaires de l'accompagnement, d'ateliers gratuits animés par des professionnels...

Ainsi, chaque année, plus de 400 personnes sont sensibilisées à la démarche entrepreneuriale et plus de 100 personnes accompagnées par le chef de projet. L'articulation avec les partenaires se fait aisément, et CITESLAB oriente vers les partenaires.

Le public cible est le public fragilisé pour qui l'accompagnement vers l'entrepreneuriat doit s'inscrire dans une approche globale et adaptée (chômeurs qui créent leur propre emploi, jeunes et femmes des quartiers,

migrants...). Il n'y a aucune limitation de taille aux projets présentés : du micro-projet à l'entreprise de plusieurs salariés.

EPN bénéficie de la présence de tous les grands réseaux nationaux sur son territoire, ainsi que les chambres consulaires CCI Portes de Normandie et CMA de l'Eure. Il existe également un partenariat opérationnel avec l'ADRESS concernant tous les projets dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire. Les partenaires, aussi bien institutionnels que ceux de la formation ou de l'accompagnement, sont présents sur les actions et événements mis en place et y participent activement.

Le dispositif Cités Lab est porté par EPN, mais bénéficie d'un financement important de la Banque Publique d'Investissement qui fixe les objectifs en terme de volume de public accompagné. Par ailleurs, la Région Normandie participe financièrement également.

En 2025, 100 personnes ont été accompagnées dont 70 sont issues des Quartiers Prioritaires de la Ville. Chaque année, un événement dédié aux femmes intitulé « Elles osent, et vous ? » est organisé afin de les sensibiliser à l'entrepreneuriat, leur donner des informations sur les partenaires et les aider à faire du réseau.



Budget fonctionnement
55 000 €

Subvention
45 856 €



Salon des métiers, de l'emploi et de l'orientation

En 2025, l'évènement a comptabilisé **8 000 entrées**, il s'agit du plus grand salon de l'Eure. Le salon ébroïcien reçoit les lycéens et des demandeurs d'emploi issus majoritairement du territoire mais également du département de l'Eure. Il permet de mettre en avant

la richesse des formations locales et de favoriser la poursuite d'étude ou l'acquisition de formation professionnelle.

La mise à disposition de plateaux démonstratifs permet d'illustrer concrètement les gestes métiers et de favoriser une orientation éclairée, notamment auprès des lycées et des Centres

de Formation d'Apprentis (CFA). La présence d'entreprises permet aux publics et aux jeunes de rencontrer des professionnels, de connaître les attentes des employeurs, de déposer des CV, et de favoriser les recrutements et les stages...

Ce salon est organisé par l'agglomération Évreux Portes de Normandie avec le soutien de la Ville d'Évreux pour la mise à disposition de personnel, matériel et locaux. Il est co-organisé avec le Bassin d'Éducation et de Formation (BEF) Évreux-Verneuil et le soutien financier de la CCI. France Travail, la Mission locale et CAP EMPLOI mobilisent les demandeurs d'emploi.

Le salon s'est déroulé du 24 au 25 janvier 2025, **150 exposants** étaient présents. Le public était principalement constitué de lycéens ou collégiens le vendredi, accompagnés par leurs professeurs et le samedi par les familles.

SALON des MÉTIERS, de l'EMPLOI et de l'ORIENTATION
ET FORUM DES FORMATIONS SUPÉRIEURES



Budget fonctionnement 2025
11 500 €

Subvention
3 000 €



Coût global prévisionnel :
20 000 €



Développer l'attractivité du territoire par le tourisme durable



En février 2025, l'agglomération Évreux Portes de Normandie a adopté une stratégie touristique 2025-2027 fondée sur la valorisation de son identité patrimoniale. Celle-ci vise à renforcer l'attractivité du territoire en valorisant ses richesses culturelles, naturelles et historiques. Le développement d'un tourisme durable constitue l'un des axes structurants.

Élaboration d'une recette-signature sur le territoire d'Évreux Portes de Normandie

L'agglomération Évreux Portes de Normandie souhaite valoriser **les savoir-faire locaux et promouvoir sa gastronomie**. Avec l'appui de ses partenaires (Comptoir des Loisirs, Ville d'Évreux - service commerce, CCI, CMA, Chambre d'agriculture, Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie), elle prévoit de lancer en 2026 un projet fédérateur : la création d'une pâtisserie-signature inspirée du Jaune d'Évreux, couleur emblématique des vitraux de la Cathédrale.

Le projet repose sur une démarche collaborative et pluridisciplinaire. Dès l'automne 2025, un questionnaire a été adressé aux pâtisseries, producteurs et restaurateurs pour identifier leurs spécialités, les ingrédients locaux disponibles, ainsi que leur intérêt et leurs besoins pour participer à la construction

de cette recette-signature. Ces retours permettront d'affiner la méthodologie et de mieux comprendre les freins et opportunités.

Au printemps 2026, un groupe de travail piloté par un designer culinaire réunira artisans, producteurs, historiens, ainsi que des acteurs du tourisme et de la culture afin de concevoir une pâtisserie-signature représentant l'identité d'Évreux Portes de Normandie. Cette création, ancrée dans le terroir local, doit refléter l'histoire du territoire, ses saveurs et ses savoir-faire.

Le projet vise également à valoriser le patrimoine culinaire, créer un marqueur identitaire fort, renforcer l'attractivité touristique, fédérer les acteurs locaux et créer des **retombées positives pour les filières locales**.

Développement de circuits de randonnée sur le territoire d'Évreux Portes de Normandie



Le territoire d'Évreux Portes de Normandie s'engage résolument dans le développement d'un tourisme durable, fondé sur la valorisation des mobilités douces et la promotion d'une « Destination nature ». Cette dynamique vise à renforcer l'attractivité du territoire tout en générant des retombées positives pour les hébergements, les restaurants ainsi que les producteurs locaux. Elle contribue également à améliorer la connaissance et l'appropriation du territoire par ses habitants et ses visiteurs.

Pour accompagner ces objectifs, Le Comptoir des Loisirs, office de tourisme d'Évreux Portes de Normandie, assure la **promotion des circuits de randonnée**. Une carte des randonnées a ainsi été éditée en 2025 et est accessible via une application dédiée. Ce travail s'appuie sur une collaboration structurée avec le Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP), avec lequel une convention a été établie. Le CDRP conseille la collectivité pour la

création et la préservation des itinéraires, réalise le balisage ainsi que l'entretien léger des sentiers, et participe à l'élaboration des supports de valorisation.

La collectivité Évreux Portes de Normandie coordonne pour sa part le développement des circuits. Le CDRP y apporte son expertise technique, tandis que Le Comptoir des Loisirs pilote la stratégie globale de communication et de promotion des parcours de randonnée.

En conjuguant expertise technique, coordination territoriale et actions de valorisation, cette démarche collective permet de structurer une offre de randonnée cohérente, attractive et durable au service du territoire.



Accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques



Les éco-défis

L'objectif des Eco-Défis est d'inviter les entreprises artisanales à relever au moins trois défis parmi une liste de 30 actions sur les thématiques suivantes : Démarche et consommation responsable, économie d'énergie et d'eau, qualité de l'air, réduction des déchets, mobilité...

Un conseiller de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) les accompagne dans cette démarche, leur apportant un diagnostic de leurs installations et des conseils sur les transitions envisageables.

Ces dernières obtiennent alors le label ECO DEFIS : label national bronze, argent ou or. Cette démarche offre plusieurs avantages : une communication valorisante, un label national reconnu, un accompagnement personnalisé, des économies réelles, ainsi qu'une meilleure intégration dans l'économie circulaire locale.

En 2025, **10 nouveaux artisans** ont été labélisés (9 en 2024). Leur action est valorisée via la création de courtes vidéos. Ce projet est réalisé dans le cadre d'une convention signée avec la Chambre des Métiers des Artisans.



Coût global prévisionnel :
5 200 €



Le plan de dynamisation commerciale : dispositifs ACTe et Aide au maintien du commerce en milieu rural



Les dispositifs « ACTe » et « Aide au maintien du commerce en milieu rural » ont pour vocation de soutenir l'attractivité, le développement et la modernisation des commerces de proximité en apportant des aides financières aux commerçants et créateurs d'entreprise pour leurs travaux. Ils se présentent sous forme de subventions attribuées pour la réalisation de travaux de modernisation, d'accessibilité et de sécurisation des locaux des commerces et artisans de proximité avec devanture commerciale. Les bénéficiaires de l'aide doivent s'engager dans une démarche vertueuse en matière d'environnement et de gestion des énergies (sobriété énergétique, matériaux de qualité, maîtrise des fluides). L'objectif est de travailler en 2026 sur un renforcement de l'aide basée sur les enjeux de

transition écologique.

Ce projet est conduit en partenariat avec les chambres consulaires. L'attribution des aides par EPN est assurée par un comité dédié réunissant un élu communautaire, des agents de la collectivité, ainsi que des conseillers de la CCI et de la CMA. La Région peut également y participer.

En 2025, huit dossiers ont été retenus dans le cadre du dispositif ACTe et deux au titre de l'Aide en milieu rural. Six projets ACTe ont déjà été réalisés, ainsi qu'un projet relevant de l'Aide en milieu rural; les derniers seront finalisés en 2026. À l'issue des travaux de chaque commerce, une remise de chèque symbolique est généralement organisée afin de présenter le commerçant et valoriser son initiative.



Coût global prévisionnel :
65 016 €

Subvention
21 000 €

Agir pour une collectivité engagée



Adoption d'un **Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsable**



Création d'une **cellule territoire durable** pour construire une dynamique collective



Plan sobriété : jusqu'à **40% d'économie** en 2025

Accentuer sa sobriété énergétique, réduire son impact environnemental, favoriser l'inclusion constituent les axes de l'exemplarité d'Évreux Portes de Normandie.

L'agglomération s'est dotée en 2025 d'une organisation dédiée et de nouvelles feuilles de route de ses politiques publiques telles que le Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsable (SPASER), le Schéma directeur Vélo et l'étude du verdissement des flottes de véhicules. Ils complètent des dispositifs existants comme le Schéma Directeur Immobilier et Énergie, le marché de performance énergétique de l'éclairage public, les chantiers d'insertion et l'Agenda d'accessibilité.

Construire une dynamique collective pour un territoire durable

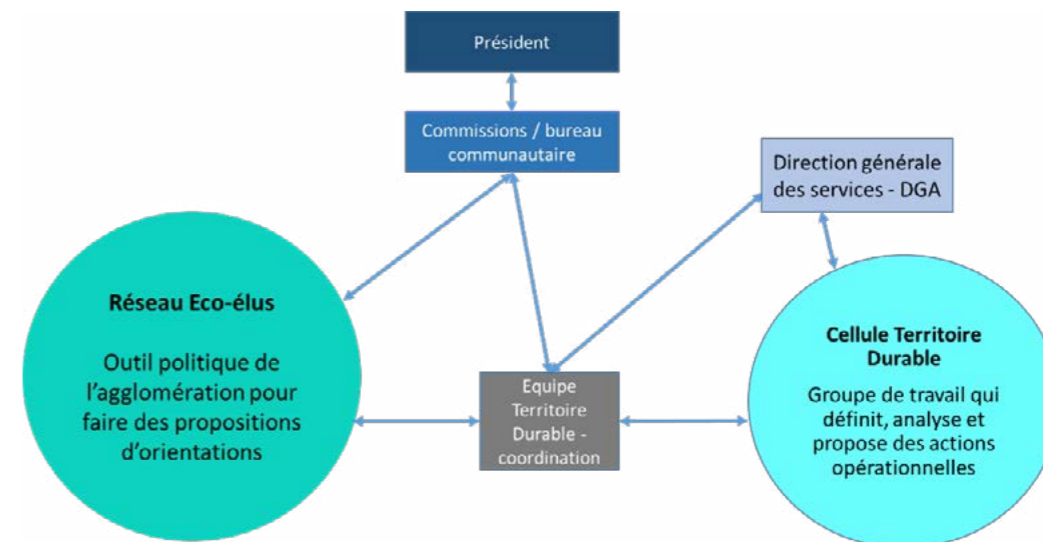
Deux instances animées par l'Équipe Territoire Durable

La collectivité s'est dotée d'une **équipe Territoire durable**, chargée de coordonner l'ensemble des documents stratégiques liés à la transition écologique et énergétique : PCAET, COT, AMI Territoire et Climat, référentiels Air-Climat-Énergie et Économie circulaire, etc.

Pour impulser une dynamique interne, une **cellule Territoire durable** a été créée en 2025. Elle réunit une trentaine de référents transition écologique issus de chaque direction ou service. Cette cellule a pour mission de définir, analyser et proposer des actions opérationnelles, notamment en matière d'exemplarité de la collectivité. Elle s'est réunie à trois reprises en 2025.

En parallèle, le **réseau Éco-élus** a été relancé. Il rassemble une trentaine d'élus communaux et/ou communautaires et constitue un espace de propositions et de travail autour de futures orientations concrètes. Une première rencontre s'est tenue en 2025, au cours de laquelle les élus ont abordé la thématique de la qualité de l'air sur le territoire.

Le schéma ci-dessous illustre les interactions entre ces différents dispositifs.



Le Projet d'Administration (PA) : un levier structurant au service des finalités du développement durable

Le **Projet d'Administration (PA)**, initié pour renforcer l'efficacité interne et développer une culture commune au service des habitants, constitue aujourd'hui un levier majeur de transformation organisationnelle et managériale. Conçu pour mobiliser l'ensemble des équipes, améliorer les conditions de travail et structurer les pratiques managériales, il s'inscrit pleinement dans les finalités sociétales du développement durable.

Au fil des années, la démarche s'est consolidée autour d'un projet d'amélioration continue, d'un réseau de référents, d'une communication interne renforcée et d'un fonctionnement plus transversal. Cette dynamique collective, fondée sur l'expertise des services et le partage d'enjeux communs, contribue à la cohérence interne et à la qualité de l'action publique.

Le PA place l'épanouissement des agents au cœur de son action, à travers divers dispositifs facilitant l'intégration, la montée en compétences et la reconnaissance professionnelle (kit d'accueil, immersions métiers, journées des encadrants, temps collectifs). Ces initiatives favorisent un environnement de travail propice à l'implication, à la coopération et au développement des talents.

La démarche contribue également à structurer une culture commune basée sur le partage d'informations, la coopération interservices et la valorisation du collectif. L'implication de la Direction Générale, du comité de pilotage PA et de la mission Coopération Transverse renforce cette dynamique et soutient la diffusion d'un **cadre de valeurs** partagé.

Par l'amélioration des organisations, la clarification

des compétences, la fluidification des processus et le renforcement de l'efficacité collective, le PA participe à une gestion plus responsable des ressources humaines, matérielles et financières. Cette logique d'optimisation continue s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable.

Au-delà des finalités du développement durable, le **Projet d'Administration** s'appuie sur une **gouvernance collaborative** qui irrigue l'ensemble de la démarche :

- ▶ une **participation équilibrée** permettant à chacun de contribuer aux projets collectifs ;
- ▶ une **vision commune** soutenue par un engagement affirmé de la direction ;
- ▶ une **culture du retour d'expérience** nourrie par des échanges réguliers et des dispositifs d'écoute.

Initialement conçu comme un outil interne de structuration, le **Projet d'Administration** est aujourd'hui un vecteur transversal du développement durable. En articulant travail collaboratif, cohérence des actions, mobilisation des agents et pilotage partagé, il contribue directement à trois des cinq finalités du développement durable tout en renforçant l'efficacité collective et la qualité du service public.



Réduire l'impact des achats d'EPN et inciter l'inclusion

Le Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsable (SPASER) a été adopté par délibération en conseil communautaire le 26 juin 2025 pour une période 2025-2031. Il a été co-construit avec l'ensemble des services et directions réalisant des achats de fournitures, services et travaux, la Direction Générale des Services, les Élus en lien avec le développement durable et l'élu à la commande publique.

Il vise à développer une commande publique plus sobre, plus efficace et plus respectueuse de l'environnement. L'objectif est de :

- ▶ **Réduire** l'empreinte écologique de la collectivité et d'optimiser les ressources en repensant les pratiques d'achat au quotidien.
- ▶ Faire de chaque chantier un **moteur de transition écologique**, en intégrant les enjeux climatiques, énergétiques et de biodiversité dès la conception des projets.
- ▶ **Créer de l'emploi, soutenir l'économie sociale et solidaire, et renforcer la cohésion sociale** : Faire de chaque achat public un levier d'inclusion sociale, en mobilisant les acteurs de l'ESS, en favorisant l'emploi des personnes éloignées du marché du travail, et en outillant les agents pour intégrer ces enjeux dans leurs pratiques.
- ▶ **Soutenir les TPE, PME et artisans** : Faire de la commande publique un moteur de développement économique, en facilitant l'accès des petites structures aux marchés publics et en valorisant les ressources de notre territoire.

Le **Comité de suivi** du SPASER, composé d'élus et des services/directions, se réunit annuellement. L'année 2026 sera consacrée à la formation des différents services.



Viser plus de sobriété énergétique

Verdir la flotte de véhicules

Soumise à des obligations de verdissement de son parc de véhicules et consciente des enjeux environnementaux liés à ses activités, Évreux Portes de Normandie a fait élaborer par un Bureau d'études expert des scénarios de transition des moyens de déplacement professionnel de ses agents.

Les 3 scénarios proposés sont les suivants :

- ▶ Scénario 1 dit « minimaliste » : remplacement des véhicules thermiques les plus polluants pour certains par des véhicules thermiques neufs et pour d'autres par des véhicules à faibles émissions, en respectant strictement des obligations réglementaires.
- ▶ Scénario 2 dit « intermédiaire » : remplacement les véhicules thermiques anciens pour certains par des véhicules thermiques neufs et pour d'autres par des véhicules à faibles émissions, en respectant strictement des obligations réglementaires.

- ▶ Scénario 3 dit « ambitieux » : remplacement des véhicules thermiques vieillissants pour quelques-uns par des véhicules thermiques neufs et pour bon nombre par des véhicules basses émissions.

Ces scénarios ont été bâtis à partir d'un diagnostic très fin qui a porté à la fois sur la composition des parcs de véhicules et l'utilisation de chacun. Il a révélé notamment la part importante des véhicules poids lourds dans les parcs ; laquelle s'explique par le mode d'exercice en régie de plusieurs compétences telles que la collecte des déchets.

Cette scénarisation est le fruit d'un travail collaboratif au sein d'un groupe de travail composé de gestionnaires de véhicules et d'utilisateurs.

La programmation d'achats de véhicules pour 2025 exprime une certaine ambition. Huit des 35 commandés sont basses émissions. Pour 2026, à noter la prévision de commander un camion de collecte de déchets électrique.



Faciliter les clauses sociales dans les marchés, une démarche de plus de 10 ans

Les clauses sociales, introduites en 2002 sur l'ex-Grand Évreux Agglomération, imposent aux entreprises attributaires de marchés d'employer des personnes en insertion. Leur déploiement s'est renforcé dès 2004, puis structuré en 2005 avec la création d'un poste de facilitateur.

Aujourd'hui deux postes y sont dédiés :

- ▶ Facilitateur clauses sociales : accompagne les maîtres d'ouvrage pour identifier les marchés concernés, définir les heures d'insertion, rédiger les clauses et informer les entreprises de leurs obligations.
- ▶ Chargé de la mise en œuvre opérationnelle : appuie les entreprises dans le recrutement, la présélection et le suivi des candidats, veille à l'avancement des heures d'insertion

et informe les publics éligibles.

En 2025, **73 589 heures** ont été générées via des marchés avec clauses d'insertion représentant un total de 154 contrats. À noter, que le lancement de l'opération du **centre aquatique** a débuté cette année avec plus de **12 000 heures** d'insertion.



Agir sur la consommation énergétique du patrimoine bâti d'Évreux Portes de Normandie

Un outil de pilotage : le Schéma Directeur Immobilier Énergétique d'EPN

Les caractéristiques de chaque bâtiment du patrimoine d'Évreux Portes de Normandie et leur consommation énergétique sont désormais répertoriées dans une base de données unique, à partir de laquelle le SDIE a été élaboré.

Créé en 2020 en lien avec l'ADEME et accompagnée du cabinet Espelia, le SDIE est un outil dédié à la gestion dynamique du patrimoine des collectivités sur des axes technique mais surtout énergétique, permettant de définir les orientations de la politique patrimoniale via un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement). Le

dispositif est porté par la Direction Architecture et Bâtiments d'Évreux Portes de Normandie (avec l'appui technique de la Direction des Organisations et Systèmes d'Information).

En 2025, le SDIE a connu un nouveau développement avec la réalisation en interne d'un outil de visualisation géographique et la mise à jour de la donnée sur le patrimoine bâti.

Grâce à cet outil, la priorité a été donnée, par les élus, à 9 bâtiments pour les rénover.



Un Plan sobriété qui porte ses fruits

Le plan de sobriété lancé en 2022/23 s'est maintenu en 2025, il vise à contrôler les températures de consignes et les périodes de chauffage, ainsi que diverses actions de baisse des consommations d'énergie (et donc les coûts) sans nuire au confort des usagers.

La mise en œuvre est l'affaire des exploitants d'installations de chauffage (DALKIA, ENGIE, IDEX) et de toutes les directions à travers leur retour de ressenti thermique.

Le résultat est conséquent : une diminution jusqu'à 40% sur la facture depuis le lancement.

- **Des travaux de rénovation pour réaliser des économies d'énergie**
 - ▶ Relamping (passage au LED) dans le parking Victor-Hugo, dans les écoles Jean-Macé Élémentaire, Maxime-Marchand, Romain-Rolland, Victor-Hugo et du Centre de loisirs de Trangis.
 - ▶ Remplacement chaudière au musée d'Évreux et à la maison de retraite la Filandière par une chaudière plus performante.
 - ▶ Rénovation du centre médical de Navarre
 - ▶ Création d'une maison de quartier de Navarre à partir de l'ancienne avec des matériaux biosourcés (structure bois), de l'isolant haute performance, et un processus de reconstruction artisanal à base de brique massive.
- **Un nouvel équipement exemplaire dès la phase chantier**

Sur le chantier du futur centre aquatique les objectifs exemplaires ne sont pas que dans la livraison du bâtiment mais aussi tout au long de sa création. L'équipe projet suit les consommations du chantier et contrôle les surconsommations des entreprises. De plus, le chantier est axé sur la valorisation des déchets et sécurité, les entreprises ont pour objectif de valoriser 70% des déchets. Les déchets qui quittent le chantier sont suivis avec attestation de

Améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public

La gestion de l'éclairage public d'Évreux et d'Évreux Portes de Normandie est confiée à un unique prestataire depuis 2021 au sein d'un marché global de performance énergétique commun Ville d'Évreux-EPN.

Ce marché vise un objectif d'économie d'énergie à 63% et pour y parvenir, il prévoit notamment une rénovation des équipements (rénovation des armoires de commandes, système de télégestion, remplacement et rétrofit de luminaires).

Ce marché commun prévoit, à l'issue des 8 années de reconstruction :

dépôt de déchet ou de réemploi.

● Accompagner les changements de comportement par la sensibilisation

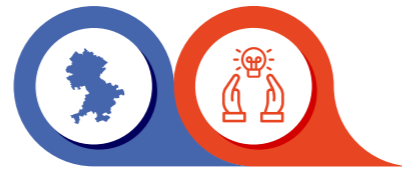
Des ateliers de sensibilisations éco-gestes ont réunis notamment des agents intéressés par le sujet. Les sujets abordés ont été le contexte écologique avec son historique, les actions à suivre et les bons réflexes à travers des quizz. Une dizaine d'agents volontaires ont participé à ces ateliers.

● Le numérique responsable

Le parc informatique fait l'objet d'une démarche responsable et durable. Les PC usagés sont systématiquement recyclés afin d'être réaffectés lorsque cela est possible. Les modèles trop anciens sont démontés pour récupérer les composants encore fonctionnels, constituant ainsi un stock de pièces destiné aux opérations de réparation.

Dans cette logique, 90% des switchs sont achetés reconditionnés, car les besoins des services ne nécessitent pas toujours du matériel neuf. Parallèlement, la dématérialisation des processus est activement poursuivie, grâce à l'acquisition ou au développement interne d'applications telles que le parapheur électronique, les outils de gestion des arrêtés de voirie, la diffusion d'informations ou encore la plateforme citoyenne.

Enfin, le matériel définitivement hors service est confié à des associations spécialisées dans le recyclage, afin d'assurer une valorisation optimale et un traitement conforme aux bonnes pratiques environnementales.



- ▶ La mise place d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière
- ▶ Un parc 100% leds
- ▶ Une économie d'énergie de 63%
- ▶ 100% des armoires en télégestion (accès à la consommation instantané / détail / détection de panne à distance...)
- ▶ Le géoréférencement des réseaux en classe A

En 2025, 80% des luminaires des zones d'activités d'EPN ont été rénovés en LED et une économie d'énergie de 43.8% a été réalisée.



Favoriser l'inclusion à travers les chantiers d'insertion et l'accessibilité aux bâtiments et équipements publics

Les chantiers d'insertion

Le chantier d'insertion est un service évoluant au parc des services techniques (avec les ateliers). Le but est de lever les freins à l'emploi de personnes en difficulté d'insertion et de permettre aux salariés un cadre professionnel qui leur permet d'accéder à une expérience professionnelle puis d'un accompagnement à la formation et à l'emploi.

Cette année, ils ont participé à des travaux d'amélioration du cadre de vie dans des résidences autonomie, des équipements sportifs et scolaires et des maisons médiales. La nouveauté en 2025, ils ont

été associés dans l'entretien des espaces naturels notamment dans la forêt de La Madeleine et de Saint-Michel. De plus, des matériaux de réemploi sont utilisés pour certaines tâches quotidiennes (sceaux du restaurant administratif utilisé en sceaux de peinture...). Certains outils sont ouverts à la mutualisation avec les ateliers en régie. Ils récupèrent également du matériel inutilisé par les services comme les espaces verts.

En 2025, plus de 70 interventions ont été réalisées par 12 agents.



L'agenda d'accessibilité programmée, Ad'AP

L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) constitue un outil stratégique de mise en accessibilité du patrimoine, soutenu par une programmation budgétaire pluriannuelle. Il vise à garantir, à terme, la conformité de l'ensemble des établissements recevant du public (ERP) avec les normes d'accessibilité en vigueur. Au cours de l'année, plusieurs équipements ont été mis en accessibilité : la crèche Madiba, l'école Pablo Picasso, le gymnase Jean

Moulin ainsi que la bibliothèque de Navarre. Les travaux réalisés ont notamment porté sur l'installation de rampes d'accès, la mise en place de boucles à induction magnétique, l'aménagement de sanitaires accessibles (PMR) et la pose de mains courantes.

Par ailleurs, une rénovation complète assortie d'une mise en accessibilité des sanitaires publics de la place Clémenceau est programmée pour le début de l'année 2026.



Glossaire des acronymes

AAP : Appel A Projets
AB : Agriculture Biologique
ACI : Atelier Chantier d'Insertion
ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Economique
AESN : Agence de l'Eau Seine Normandie
AL2E : Accueil Laïque Écoute Ensemble
ALSH : Accueil de Loisirs sans Hébergement
ANAH : Agence Nationale de l'Habitat
ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ARS : Agence Régionale de Santé
ASV : Atelier Santé Ville
AVPU : Association des Villes pour la Propreté Urbaine
BAC : Bassin d'Alimentation de Captage
BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CDRP : Comité Départemental de Randonnée Pédestre
CESCEI : Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement inter-établissements
CFAE : Centre de Formation d'Apprentis de l'Eure
CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.
CISPD : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
COT : Contrat d'Objectifs Territorial
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRTE : Contrat de Relance Transition Écologique
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
EEE : Espèce Exotique Envahissante
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPFN : Etablissement Public Foncier de Normandie
ESS : Économie Sociale et Solidaire
FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations
GES : Gaz à Effet de Serre

GMN : Groupe Mammalogique Normand
GUSP : Gestion Urbaine de Proximité
NPNRU : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
OPAH – RU : Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain
PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations
PCAET : Plan Air Climat Energie
PGRI : Plan de Gestion des Risques d'Inondation
PLUI-hd : Plan Local d'Urbanisme intercommunal - habitat et déplacements
PMI : Protection Maternelle et Infantile
PSE : Paiement pour Services Environnementaux
OBHEN : Observatoire Batracho-Herpétologique Normand
QPV : Quartier Prioritaire de la Ville
REP : Responsabilité Élargie du Producteur
RTPS : Réseau Territorial de Promotion de la Santé
SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAIEM AGIRE : Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte d'Aménagement, de Gestion Immobilière et de Réalisation d'Évreux
SBV4R : Syndicat du Bassin Versant des Quatre Rivières
SCoT : Schéma de Cohérence Territorial
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SEBV : Syndicat mixte Eure-Blaise-Vesgre
SETOM : Syndicat mixte pour l'Étude et le Traitement des Ordures Ménagères de l'Eure
SIAE : Structures de l'Insertion par l'Activité Economique
SIAEVE : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Vallée d'Eure
SIRE2 : Syndicat Mixte Intercommunautaire de la Rivière Eure 2ème section
SLGRI : Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation
SMABI : Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton
SRADET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
STEU : Station de Traitement des Eaux Usées
SETOM : Syndicat mixte pour l'Étude et le Traitement des Ordures Ménagères de l'Eure
TAD : Transport A la Demande
UCP : Unité Centrale de Production
UMIH : Union des Métiers et de l'Industrie de l'Hôtellerie
VAE : Vélo à Assistance Electrique
ZAC : Zone d'aménagement Concerté
ZAN : Zéro Artificialisation Nette



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

**Agglomération
Évreux Portes de Normandie**



9, rue Voltaire - CS 40423
27004 Évreux cedex



02 32 31 92 92



evreuxportesdenormandie.fr
evreux.fr